Séjours scolaires

DESTINATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE

les vacances de ma vie !

Activités & Visites éducatives

NOTRE ENGAGEMENT

QUALITÉ TOURISME

Offices de Tourisme de France

PATRIMONIO MUNDIAL · WORLD HERITAGE · PATRIMOINE MONDIAL

sejour@msm-normandie.fr
+33 (0)2.33.69 04 92

L'Archange Saint-Michel
LE MONT SAINT-MICHEL

La destination Mont Saint-Michel–Normandie offre le cadre prestigieux d'un des tous premiers sites français inscrits au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Un patrimoine architectural millénaire, au cœur d'une des plus belles baies du monde…

Cap sur le sud de la Manche, où des joyaux culturels et naturels côtoient des sites emblématiques et des expériences uniques à vivre.

L'Office de Tourisme Mont Saint-Michel–Normandie vous propose une offre de sorties éducatives et des séjours découvertes, vous permettant d'offrir à vos élèves un apprentissage complémentaire aux projets menés en classe, dans des sites exceptionnels,

Vous découvrirez dans cette brochure, différentes offres déclinées par thématiques et par cycles.

Belle évasion….

Destination
Mont Saint-Michel

Sommaire

Destination Mont Saint-Michel - Normandie

Le service Receptif 7

Sites d'exception 8

Activites de pleine nature 15

Patrimoine et histoire 22

Seconde Guerre mondiale 32

Savoir-faire et traditions 38

Venir au Mont Saint-Michel 52

Conditions de vente 56

C1 Maternelles

C3 CM1, CM,2, 6ème

Lycée Lycée

U Université

C2 CP, CE1, CE2

C4 5ème, 4ème, 3ème

Parking

Classe

Pique-Nique

Durée de visite

Apprendre
En s'évadant

SERVICE
réceptif

OFFICE DE TOURISME
Service réceptif

Le Service Réceptif, une équipe à votre écoute !

Aurélie et Mélanie sont à votre écoute ; elles mettent à votre service leur expertise du territoire pour vous conseiller et vous accompagner dans la composition et l'optimisation de vos projets de séjours scolaires.

Faire appel à notre service réceptif c'est bénéficier :

- *D'un interlocuteur unique : nous gérons pour vous les démarches de réservations et d'organisation de vos séjours, de la commande à la facturation,*

.La réalisation de la ou les journée (s) de votre choix.

- *Des séjours sur mesure modulables selon la durée de votre séjour et de votre budget.*
- *Des meilleurs services de nos partenaires professionnels engagés, proposant des activités dans le respect du cadre réglementaire en vigueur pour l'accueil du public scolaire..*
- *Un devis gratuit en fonction des attentes de l'enseignant ou du chef de projet.*

Aurélie Lerendu

Mélanie Mesnil

CONTACT

Service Réceptif

Office de Tourisme Mont Saint –Michel–Normandie
4, rue du Général Leclerc

50220 DUCEY-LES CHERIS

+33 (0)2 33 69 04 92
sejour@msm-normandie.fr
www.ot-montsaintmichel.com

Les sites

d'exception

Le Mont-Saint-Michel

Village et Abbaye

C1 C2 C3 C4 Lycée U

Plongez dans 1300 ans d'histoire,

au cœur d'une des plus belles baie du monde

Au Mont-Saint-Michel, depuis plus de 1300 ans, la grande Histoire se mêle, tour à tour, aux histoires personnelles de ses moines, habitants, pèlerins et visiteurs.

De la guerre de Cent Ans à la Révolution française, de l'architecture romane aux derniers travaux de rétablissement du caractère maritime, ce rocher hors du temps nous fait remonter les siècles…

Le village et les remparts :

Le Mont-Saint-Michel n'est pas seulement l'un des plus grands sites spirituels et touristiques français, il est un véritable village avec sa mairie, ses élus, son église paroissiale et son cimetière.
Au Moyen Âge le rocher a atteint les 400 habitants et plus d'un millier de personnes y vivaient pendant la période carcérale de l'abbaye. Depuis des générations, une poignée de familles anime la vie de ce village médiéval protégé par ses remparts. Le Mont-Saint-Michel, au milieu de la baie, théâtre des plus grandes marées d'Europe continentale, accueille chaque année près de 2,5 millions de visiteurs et pèlerins venant du monde entier.

L'abbaye et la Merveille :

Prouesse technique, audace des maîtres d'œuvre, ambition spirituelle, l'abbaye bénédictine dédiée à l'archange saint Michel défie les lois de l'équilibre et offre un panorama de l'architecture religieuse médiévale, de l'époque carolingienne jusqu'aux formes les plus élégantes de l'art gothique flamboyant.
Illustration fastueuse de la vie monastique au fil des siècles, la visite offre, sur plusieurs niveaux, l'ensemble des espaces dédiés à la vie quotidienne (réfectoire, cloître, scriptorium…), à la vie religieuse (église abbatiale, chapelles, cryptes) et à l'accueil des pèlerins (aumônerie, salle des hôtes…).

Abbaye du Mont-Saint-Michel

Mont Saint-Michel

C1 C2 C3 C4 Lycée U

Un belvédère, fleuron du patrimoine mondial de l'UNESCO :

Premier bien inscrit en France en 1979 sur la liste du patrimoine mondial, le Mont-Saint-Michel et sa baie témoignent, par leurs espaces naturels éblouissants et leur patrimoine bâti d'exception, des valeurs universelles exceptionnelles défendues par l'UNESCO. Par ailleurs objet d'une deuxième inscription en 1998, au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France, le Mont-Saint-Michel demeure un haut lieu de spiritualité.

Mille trois cents ans d'histoire :

De la légende d'Aubert en 708 à la visite des rois de France de Philippe Auguste à François Ier, l'abbaye du Mont-Saint-Michel est ensuite qualifiée de « Bastille des mers », totalement transformée en prison de 1793 à 1863.
Classée Monument Historique depuis 1874, propriété de l'État, elle fait à la fois l'objet de toutes les attentions dans un programme de restaurations attentives et continue de rayonner au XXIe siècle par sa programmation culturelle variée.

Suggestion de visite

Complétez vos connaissances en visitant :

-Le Scriptorial d'Avranches (page 23).

-Le Cathédraloscope de Dol de Bretagne (page 28).

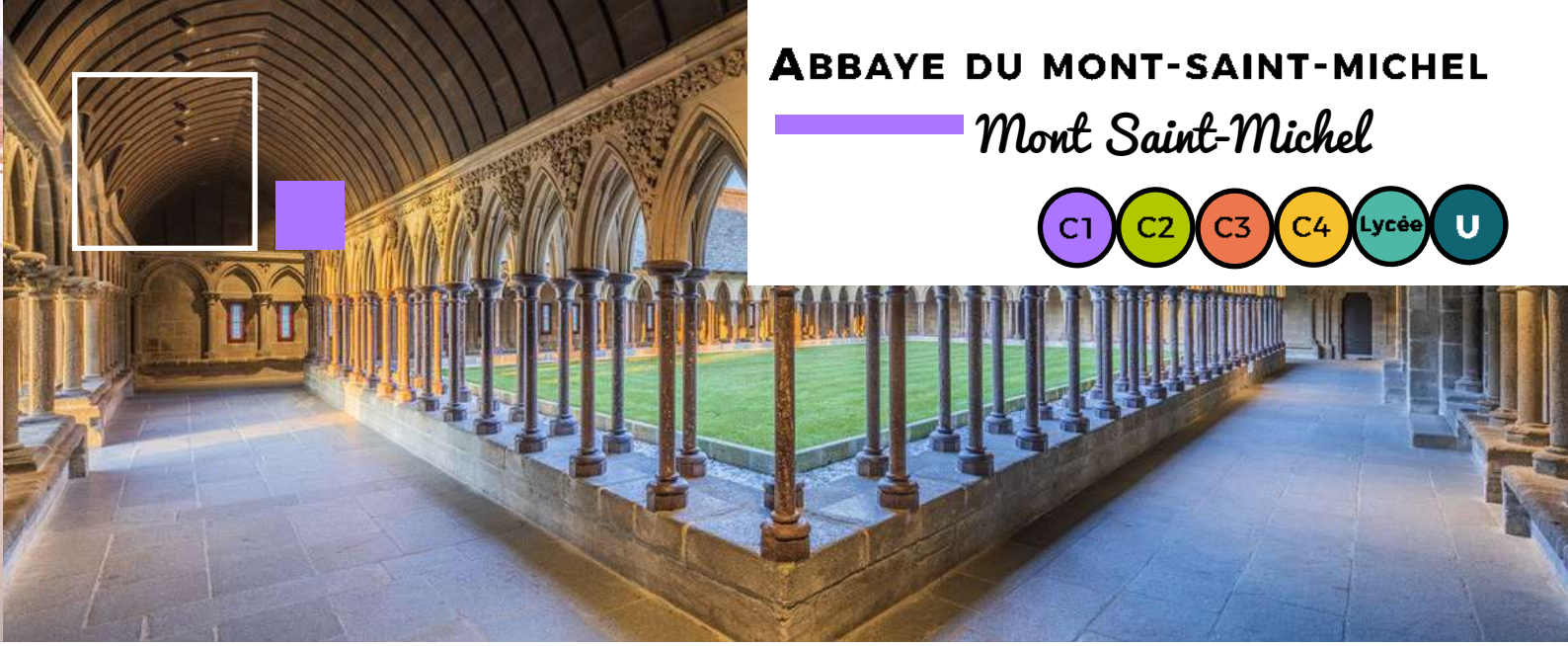

Abbaye du Mont-Saint-Michel

Mont Saint-Michel

C1 C2 C3 C4 Lycée U

Il y a différentes possibilités de découvrir l'abbaye du Mont-Saint-Michel pour le public scolaire (sous réserve des modalités de visite mises en place dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19) :

Visite libre :

Découverte du monument sous la responsabilité des enseignants (des documents pédagogiques et outils de médiation sont mis à disposition sur le site web de l'abbaye) :
www.abbaye-mont-saint-michel.fr/Espace-enseignant
Renseignements et réservation :
02 33 89 80 05 ou resa.montsaintmichel@monuments-nationaux.fr

Visite conférence public jeune :

Visite de découverte générale adaptée aux publics scolaires.
Renseignements et réservation :
02 33 89 80 05 ou resa.montsaintmichel@monuments-nationaux.fr

Offre d'accompagnement pédagogique :

Le service éducatif de l'abbaye propose plusieurs formules adaptées aux besoins des enseignants : parcours thématiques, ateliers pratiques,... Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter l'espace dédié aux scolaires sur le site web de l'abbaye :
www.abbaye-mont-saint-michel.fr/Espace-enseignant ou à contacter directement le service éducatif : sae.lemont@monuments-nationaux.fr

Nouveauté : Visite à distance destinée aux scolaires :

Expérience de visite virtuelle autour de la recherche du trésor de l'abbaye mêlant exploration 3D et médiation en direct (conditions techniques requises).
Renseignements : classe-pat.lemont@monuments-nationaux.fr
Réservation : 02 33 89 80 05 ou resa.montsaintmichel@monuments-nationaux.fr

La réservation à l'avance est obligatoire pour toutes les visites.

Pour plus d'informations et pour connaître les tarifs, n'hésitez pas à nous contacter au 02 33 89 80 00 ou à consulter l'espace dédié aux scolaires sur le site web de l'abbaye :
www.abbaye-mont-saint-michel.fr/Espace-enseignant

Le village medieval
Mont-Saint-Michel

C2 C3 C4 Lycée

LE MONT-SAINT-MICHEL, UN VERITABLE VILLAGE

1h30

Les remparts :

Depuis la Guerre de Cent Ans, l'édification de remparts a donné au Mont-Saint-Michel sa réputation de forteresse imprenable. Sept tours communiquent entre elles par un chemin de ronde ouvert au public. La Tour du Nord (XIIIe siècle) est un excellent point d'observation du mascaret. Les remparts permettent également de rejoindre l'abbaye.

La grande rue :

La Grande Rue, artère principale du village, est protégée par trois portes successives. La Porte de l'Avancée, charretière et piétonne, mène à la cour du même nom, qui abrite l'ancien Corps de Garde des Bourgeois (XVIe siècle). Une fois la Porte du Boulevard franchie, on se trouve face au pont-levis, nommé Porte du Roy. Ici commence la Grande Rue, qui monte à l'abbaye en traversant le village, et a conservé ses boutiques et enseignes médiévales. Le passage du pont-levis conduit également, sur la droite, au chemin des remparts.
L'église Saint-Pierre, la Maison du Pèlerin et le parvis de la Croix de Jérusalem, en haut du village, témoignent de l'activité spirituelle passée et actuelle du lieu.

La Venelle du Guet :

Aussi appelée « Ruelle des cocus », c'est la plus petite rue du Mont-Saint-Michel. Elle est si étroite qu'on ne pourrait passer avec des cornes, d'où ce nom... Pour la trouver, il faut emprunter la Grande Rue et tourner à gauche face à l'Hôtel La Croix Blanche.

Suggestion de visite

Nous vous proposons de faire cette visite avec un guide qui vous fera découvrir toute l'histoire de ce village médiéval.

140 € / classe

LE VILLAGE MEDIEVAL

Mont-Saint-Michel

C3 C4 Lycée

DECOUVRIR LE VILLAGE DU MONT-SAINT-MICHEL EN S'AMUSANT

Et pourquoi pas avec une chasse au trésor :

1h30 CM2 6ème C4

200 € / classe

Découverte récréative et ludique dans le village du Mont-Saint-Michel dans le cadre d'une chasse au trésor, associant jeu d'orientation et d'observation, réflexion, culture, découverte historique, bonne humeur...

Elle permet de mieux connaître cette partie du Mont **en utilisant des connaissances acquises en classe.**

Cette activité se complète **bien avec la visite de l'abbaye**.

Entrée dans le mystère de la Psychostasie :

1h30 Lycée

Parviendrez-vous à sauver votre âme ?

Saurez-vous vous défier les embûches du démon, qui rôde dans les ruelles ?

Satan et Saint Michel se livrent un combat dont vous êtes l'objet et l'arbitre...

A vous de **résoudre les énigmes** qui vous permettront de rétablir l'équilibre.

Tarifs :

300 € / classe

550 € pour 2 classes

Le Barrage
Mont-Saint-Michel

CE2 C3 C4 Lycée

LE RETABLISSEMENT DU CARACTERE MARITIME DU MONT SAINT-MICHEL

Un ouvrage d'art qui participe au rétablissement du caractère maritime du Mont Saint-Michel :

1 h

Le barrage a été imaginé pour rendre au Mont Saint-Michel son caractère insulaire. Aussi, il s'ouvre pour laisser l'eau de mer remonter le fleuve afin de produire des lâchers d'eau à marée descendante. Il régule ainsi les eaux du Couesnon et de la mer deux fois par jour au rythme des marées. L'eau de mer est stockée dans le canal du Couesnon et dans une réserve d'eau située à 5 km en amont, l'anse de Moidrey. Les lâchers d'eau sont progressifs afin de permettre au Couesnon de repousser les sédiments au plus loin dans la baie.

110 € / classe

SUGGESTION

Mixer votre journée de visite :

Nous vous suggérons de faire cette visite avec un guide. **Les contenus de ces prestations sont adaptables suivant les thématiques et programmes abordés en classe.**

- Journée visite du village et de l'abbaye ou visite du village et du barrage. 2h CE2 C3 C4 Lycée **170 € / classe**

- Journée visite du village, du barrage et de l'abbaye. 3h 3ème Lycée **210 € / classe**

ACTIVITES

De pleine nature

LES TRAVERSEES
baie du Mont-Saint-Michel

C2 C3 C4 Lycée

S'IL Y A UNE ACTIVITE QUE VOUS NE POUVEZ PAS MANQUER, C'EST BIEN LA TRAVERSEE DE LA BAIE !

Une expérience unique :

Cette randonnée à travers les grèves s'inspire de la coutume millénaire des pèlerins qui se rendaient au Mont Saint-Michel à pied. Désormais, cette sortie nature est accessible à toutes les personnes désireuses de vivre une **expérience inoubliable**.

Les formules sont nombreuses, de la **découverte de la baie et des sables mouvants (1h30)**, **à la traversée aller simple de 6,5 Km (3h)**, il y en a pour tous les goûts !

Mais la baie n'est pas aussi placide qu'elle n'y paraît, elle peut parfois se révéler dangereuse. Pour vivre au mieux cette aventure, il faut obligatoirement se faire **accompagner par un guide attesté.**

Cette notion de « guide attesté » est désormais **un prérequis obligatoire,** émanant de la **Préfecture de la Manche**, pour encadrer des touristes lors d'une traversée. Cette attestation de compétences repose sur une formation théorique et pratique. C'est pour vous, un gage de sécurité et de qualité.

Les dangers de la baie sont bien réels. Il y a la marée, les zones difficiles (les célèbres sables mouvants par exemple !) mais aussi le franchissement des cours d'eau souvent instables. La météo est également un facteur à prendre en compte. Sans oublier les lâchers d'eau quotidiens du barrage dans le lit du Couesnon, au pied du Mont. **Le guide attesté vous garantit de partir en toute sécurité !**

LES TRAVERSEES
baie du Mont-Saint-Michel

C2 C3 C4 Lycée

LES SORTIES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Initiation à la baie : (de 2h30 à 3h) C2

Sortie de découverte de l'estran sableux et du pré salé par une mise en situation d'exploration.

- Jeux sensoriels
- Activités d'observation, de collecte & détermination
- Recherche des indices de présence des animaux

les prés salés et les oiseaux : (de 2h30 à 3h) C3

Sortie d'observation en boucle sur le littoral et les prés salés.

- Paysage, sol et traces d'animaux
- Végétation, avifaune, moutons en pâture
- Formation de ce milieu spécifique
- Adaptation des espèces au milieu et à ses ressources
- Travaux d'aménagements de la baie et des abords du Mont-Saint-Michel
- **Sites** : Le Bec d'Andaine, Saint-Léonard, Le Mont-Saint-Michel

Géographie de la baie & marées : (de 2h30 à 3h) C4

Sortie au contenu spécialisé pour illustrer des notions de **géographie (6ème)** et de **géologie (5ème & 6ème)**.

- Lecture de carte et orientation
- Utilisation d'un annuaire de marées
- Lecture de paysage
- Observation des roches et sédiments
- **Sites** : Saint-Jean-le-Thomas, Le Bec d'Andaine,

Activités traditionnelles de l'estran : (de 2h30 à 3h) Lycée

Sortie de découverte des diverses activités humaines sur les grèves.

- Présentation technique du matériel et des espèces concernées, adaptation au milieu et aux marées
- Impact écologique, aménagements requis
- Aspect économique, social, historique
- Démonstration de pose du matériel de pêche à pied traditionnelle par un pêcheur.
- **Sites :** Le Bec d'Andaine, Saint-Léonard

Canoë-Kayak

Ducey-les-Chéris

CE1 C3 C4 Lycée

AVEC LE CANOE-CLUB D'AVRANCHES, VENEZ DECOUVRIR NOTRE REGION

La Sée et la Sélune sont deux des trois fleuves côtiers qui se jettent dans la baie du Mont-Saint-Michel.

Le Canoë Club d'Avranches vous propose de vous initier au kayak et d'évoluer sur le parcours de ces deux fleuves dans un environnement paysagé, riche et préservé.

Initiation au kayak : 2h

Balade sur la Sée, la Sélune ou un sur un plan d'eau calme aménagé pour le kayak-polo. Test antipanique obligatoire.

Balade sur la Sée : 2h

Balade de 7 km sur la Sée au départ du canoë-club à Mirey ou sur la Sélune en eau-vive ; départ pour une randonnée aquatique de 6 km depuis le bois d'Ardenne, jusqu'à Ducey-les-Chéris. Test antipanique obligatoire.

Journée d'activités de pleine nature : 3x2h

Partez le matin pour une randonnée à vélo d'Avranches à Ducey-les-Chéris.

Le début d'après-midi vous sera proposé un parcours d'orientation dans le bois d'Ardennes.

Finissez cette journée par une mini-rando canoë en eau-vive au départ du bois d'Ardennes jusqu'à Ducey-les-Chéris. Test antipanique obligatoire.

Canoë-Kayak

Ducey-les-Chéris

CE1 C3 C4 Lycée

Tarifs :

Initiation au kayak :

- groupe inférieur ou égal à 9 participants. : forfait de 100 €
- groupe de 10 à 20 : 11 € / participant
- groupe supérieur à 20 : 10.50 € / participant

Balade sur la Sée :

- groupe inférieur ou égal à 9 participants. : forfait de 100 €
- groupe de 10 à 20 : 11 € / participant
- groupe supérieur à 20 : 10 , 50 € / participant

Journée activité de pleine nature :

- groupe inférieur ou égal à 9 participants. : forfait de 250 €
- groupe de 10 à 20 : 27.50 € / participant
- groupe supérieur à 20 : 27 € / participant

LES TRAVERSEES
baie du Mont-Saint-Michel

Lycée

LA TRAVERSEE TRADITIONNELLE

Balade sur les grèves : 2h C2

Profitez de votre venue au Mont-Saint-Michel pour découvrir la face cachée de la "Merveille de l'Occident". Accessible à tous, petits et grands, cette balade commentée sur les grèves offre un point de vue différent et ludique sur ce monument. Partez avec le guide à la découverte de l'estran et des sables mouvants...

Découverte de l'îlot Tombelaine au départ du Mont-Saint-Michel : 3h30 C3

A destination du Rocher de Tombelaine, cette traversée partielle des grèves est idéale avec de jeunes enfants. Le guide vous fera découvrir la baie : la faune et la flore, les activités traditionnelles, les légendes, le phénomène des marées... Et l'histoire de ce rocher qui redevient une île à chaque marée.

Traversée découverte de la baie départ du Bec d'Andaine à Genêts : 3h C4 Lycée

Cette formule aller simple commentée permet un temps libre (de 1h à 2h suivant la saison et l'heure de départ) sur le Mont-Saint-Michel où vous pourrez prendre le temps de flâner.

Tarifs :

Groupe inférieur ou égal à 35 élèves : Forfait 255 €

Groupe supérieur de 36 à 50 élèves :

Forfait 255 € jusqu'à 35 élèves + 4,350 € par élève supplémentaire

Groupe supérieur à 50 élèves : Forfait 510 €

Chars a Voile

Hirel

C3 C4 Lycée

DECOUVREZ LA PRATIQUE DU CHAR A VOILE EN BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

L'air, le vent et le char à voile…… 2h

Notre partenaire Avel Char vous propose une éducation à l'air par le biais du char à voile destinée aux élèves du cycle 3 jusqu'au lycée.

Cette éducation de l'air se déroule sur une ou plusieurs séances de deux heures avec un char individuel ou avec un char biplace. (Relais à tour de rôle dans le char à voile).

L'activité comprend une première phase explicative sur le maniement du char à voile suivie d'une évolution sur parcours. Le pilote est a tour de rôle observateur de l'activité et de l'environnement qui l'entoure, ainsi que pilote de char à voile.

Ces séances seront constructives pour permettre aux pilotes de devenir autonomes en char à voile avec toutes les notions de pilotage nécessaires à cette faculté, mais également toutes les notions liées à la météorologie, à la lecture et à la compréhension du milieu.

Fort de ses vingt années d'expérience, l'équipe d'Avel est heureuse de pouvoir faire découvrir sa passion dans le cadre magique et magnifique de la plage d'Hirel avec vue imprenable sur le Mont-Saint-Michel.

Tarifs : 14 € / élève

Patrimoine

Et histoire

Le Scriptorial
Avranches

C2 C3 C4 Lycée

Le Scriptorial d'Avranches est un musée dédié à la présentation d'une fabuleuse collection de manuscrits médiévaux provenant de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Découvrez avec vos classes, en autonomie ou avec un guide, son parcours permanent ainsi que les expositions temporaires.

Le Scriptorial en autonomie avec livret optionnel : 2h

60 € / classe

Venez avec vos classes découvrir le musée en autonomie. De l'origine des manuscrits à l'imprimerie, vous évoluerez dans un univers de 8 salles, retraçant l'histoire du Mont-Saint-Michel et ses origines, puis l'histoire du livre. Qu'est ce que le parchemin ? Avec quels outils les moines copiaient les manuscrits ? Comment préparaient-ils les encres ? Des dossiers pédagogiques ainsi que des questionnaires pour les élèves sont à votre disposition pour préparer votre visite sur le site internet du Scriptorial dans l'onglet groupes/scolaires.

Visite guidée du Scriptorial : 1h30

90 € / classe

Avec un guide vous découvrirez les 8 salles d'exposition du Scriptorial et la sélection de manuscrits médiévaux présentés dans la salle du Trésor.

Le Scriptorial
Avranches

C2 C3 C4 Lycée

Visite guidée + atelier d'initiation à la calligraphie latine :

2h CE1 C3 C4 Lycée

Qu'est-ce que le parchemin ? Avec quels outils les moines copiaient les manuscrits ? Et comment préparaient-ils leur encre ? Au travers de l'histoire contée par un guide de l'équipe de médiation, plongez-vous dans l'univers médiéval et de la fabrication des manuscrits. En complément de la visite, l'atelier de calligraphie latine permet d'envisager les principes de base de la calligraphie : utilisation d'un outil adapté, encre artisanale, respect d'un modèle d'écriture et position du scribe.

140 € / classe

Visite guidée + atelier d'initiation à l'enluminure :

3h CP C3 C4 Lycée

A la suite de la visite du Scriptorial, cet atelier permet une première approche de l'enluminure.

Chaque élève réalise une lettrine à partir d'une lettre de son choix. Animaux, motifs floraux, puis couleurs viendront orner cette création.

160 € / classe

Visite et atelier pour une classe de 30 élèves maximum scindée en 2 groupes de 15 élèves, visite + atelier non dissociables

Suggestion de visite

Associer ces visites et ateliers avec **le jeu de l'ange, le secret de Félicité Bonaventure ou une visite traditionnelle** pour découvrir la cité médiévale d'Avranches.

Le Village Medieval

Avranches

C2 C3 C4 Lycée

DECOUVRIR LA VIEILLE VILLE D'AVRANCHES TOUT EN S'AMUSANT

Le Jeu de l'Ange : 1h30 4ème Lycée

Et si on dépoussiérait un peu le jeu de l'oie ?!

300 € / classe, 550 € pour 2 classes

Un jeu de l'oie où vous vous envolerez avec des anges légèrement déjantés afin de parvenir jusqu'à Dieu. Enigmes, jeux en tous genres, observation, rapidité... il ne faut rien négliger.

Mais gare aux caprices des dés, et aux embûches démoniaques !

Le secret de Félicité de Bonaventure : 1h30 CE2 C3 C4 Lycée

200 € / classe

Léopold-Innocent de Bonaventure est officier du bailliage d'Avranches, récemment anobli. En ces temps de Révolution, il ne fait pas bon porter la particule. Mais envoyé à Paris pour y être guillotiné en juillet 1794, il est miraculeusement épargné. Cette frayeur a néanmoins emporté sa raison, et devenu fou, il est incapable de dévoiler à sa fille unique, Félicité, tombée dans l'indigence, l'emplacement du trésor familial.

Au détour des rues et ruelles de la vieille ville, arriverez-vous à dénouer l'intrigue et à retrouver le coffret du trésor ?

Visite guidée d'Avranches : 1h30 CE2 C3 C4 Lycée

140 € / classe

Bâtie sur une colline qui lui a valu une position stratégique, Avranches offre une vue splendide sur la baie du Mont Saint-Michel.

D'un oppidum des celtes Abrincates naît une cité gallo-romaine, qui devient le siège d'un évêché, où se succèderont des évêques du Ve siècle à la Révolution. Les ducs de Normandie en font un lieu de pouvoir à la frontière de leur duché.

La visite vous permettra de découvrir cette cité au patrimoine riche et insoupçonné, dans l'ombre du Mont : la vieille ville et ses remparts, l'ancien palais épiscopal et le doyenné, les maisons à pans de bois, la basilique Saint Gervais...

Château des Montgommery

Ducey-les-Chéris

C3 C4 Lycée

LE CHÂTEAU DES MONTGOMMERY, C'EST...

... **un château protestant** meublé du XVIIème siècle situé dans la baie du Mont Saint-Michel, construit à la fin du règne d'Henry IV et au début du règne de Louis XIII,

... **une scénographie** présentant l'histoire d'une famille normande qui marqua l'Histoire de la Normandie et l'Histoire de France,

... **une architecture Louis XIII** dotée d'une décoration exceptionnelle d'époque,

... **un jeu d'enquête policière « le Ducey Code »** dont la résolution de l'énigme permet de découvrir les enjeux politiques et les évènements qui se sont déroulés au cours des guerres de religion,

... **des visites accompagnées thématiques** autour de l'Histoire de France en lien avec les propriétaires du château et des habitants de la commune de Ducey.

LES JEUX D'ENQUÊTE POLICIÈRE

Ducey Code : (de 1h à 1h30)

C3 C4 2nd

En toute autonomie, vous êtes invités à mener une enquête policière grâce à un livret d'enquêteur qui vous est remis à l'entrée. *« C'est au petit matin, vers 9h, qu'une employée de l'Office de Tourisme a découvert le corps sans vie d'un homme gisant sur le parquet du couloir du château. L'homme est connu de tous : c'est Pierre Eviard, le conservateur de l'Avranchin. Une enquête est ouverte, les autorités ont besoin de vous ! »*. De nombreux indices ont été laissés par le meurtrier dans le château. Et pour résoudre l'affaire, qui n'est pas sans lien avec l'histoire du château, vous devrez décrypter le Ducey Code. Celui-ci cache un secret redoutable qui pourrait bouleverser l'Histoire de France. Saurez-vous défier le temps ? Une scénographie occupe les espaces meublés, agrémentée de panneaux d'interprétations relatifs à l'histoire du château et de ses propriétaires. Des indices peuvent s'y glisser.

Enquête Police Scientifique : (de 1h à 1h30)

C3 C4 2nd

Suite à l'épidémie du coronavirus, les autorités profitent du confinement pour faire appel à la police scientifique afin de poursuivre l'enquête. Des gants et un matériel de prélèvement vous sont confiés dès l'entrée. Vous avez pour mission de relever les indices laissés par le meurtrier. L'analyse de ces derniers permettront-ils de réléver le coupable parmi des suspects potentiels de l'entourage de la famille royale des Valois ? Un animateur vous accompagne tout au long du parcours.

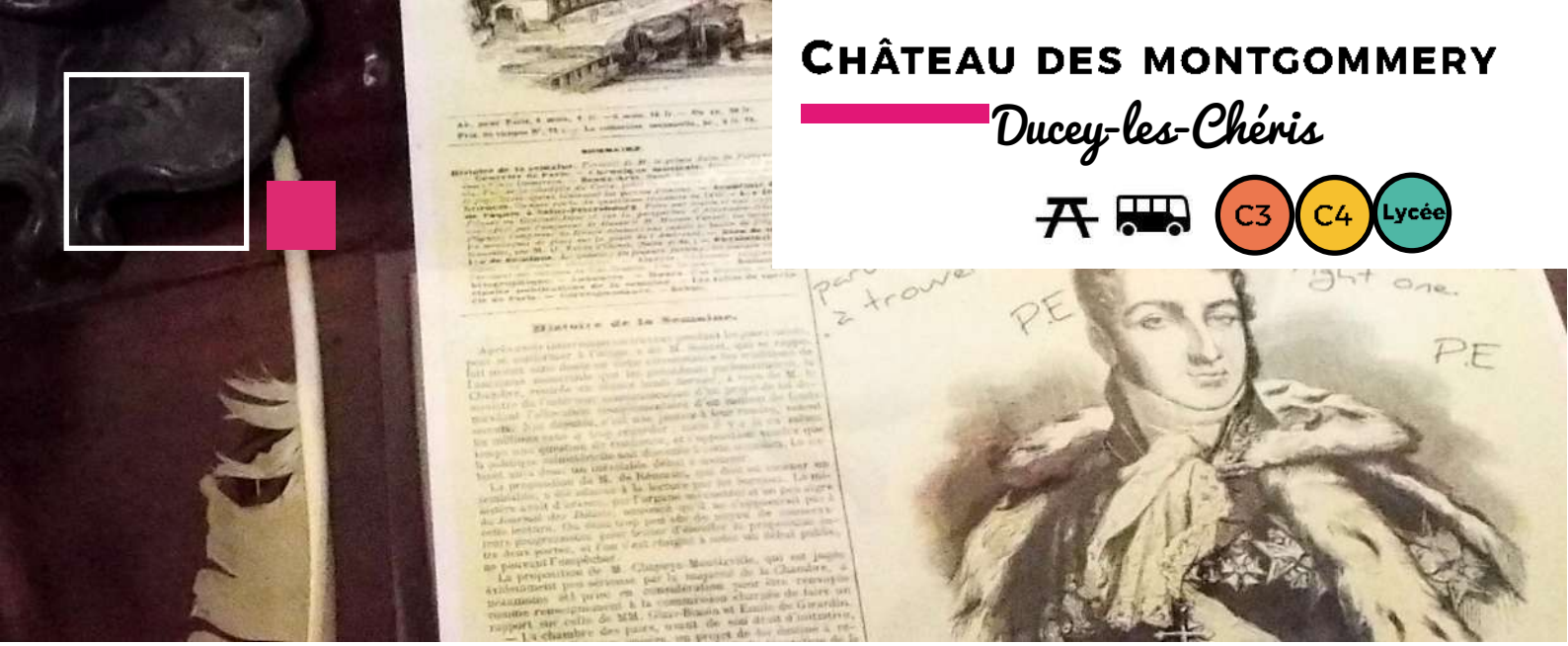

Château des Montgommery

Ducey-les-Chéris

C3 C4 Lycée

LES VISITES ACCOMPAGNÉES

la visite découverte du château : (de 1h à 1h30)

C3 C4 Lycée

Selon leur niveau, un animateur accompagne les élèves dans les différentes salles du château en abordant l'architecture et la vie de château au XVIIème siècle : sa construction, son architecture Louis XIII, ses décorations, ses restaurations...

la visite thématique : (de 1h à 1h30)

C3 C4 Lycée

Gabriel de Montgommery, à la tête du parti protestant de Normandie

Un animateur du monument accompagne les élèves, selon leur niveau, dans les différentes salles du château en abordant la vie de Gabriel 1er de Montgommery (1530-1574) et son implication dans les guerres de religion.

la visite thématique :

1h 6ème C4 Lycée

la place de la botanique dans les décors du château de Ducey

Un animateur accompagne les élèves dans les différentes salles en abordant l'essor de la botanique au XVIIème siècle dans le milieu protestant et sa présence dans les décors de cet édifice.

Tarifs visite guidée et/ou Ducey code

Forfait visite 1h à 1h30 : 110 € / groupe de 30 enfants

Enfant supplémentaires (limite 35 enfants par groupe) : 4€ / enfant suppl.

Gratuit 1 accompagnant par tranche de 10 enfants

4 € par accompagnateur supplémentaire

CATHEDRALOSCOPE

Dol de Bretagne

C2 C3 5ème

Les cathédrales : bien plus que des lieux de culte

Au-delà de leur beauté majestueuse, les cathédrales recèlent une richesse culturelle trop souvent négligée. Témoins de l'Histoire, elles sont aussi et surtout de magnifiques vestiges de notre patrimoine architectural qui nous font réfléchir sur notre rapport à l'espace, au temps et au sens profond d'un édifice.

Elles sont enfin un vibrant hommage à la prouesse humaine : à l'homme et sa volonté, sa capacité à se dépasser pour l'œuvre d'une vie entière (élever des constructions de 90 mètres de haut !). Ces dimensions à la fois techniques, historiques et philosophiques rendent la visite d'une cathédrale encore plus belle et enrichissante.

Le Cathédraloscope s'emploie donc à rendre accessible à tous, ces perceptions et ces savoirs, dans un musée pensé pour toucher aussi bien les visiteurs néophytes que les publics plus avertis. Un monde à la croisée du réel, du symbolique et de l'imaginaire, qui invite à dépasser « l'objet » pour le considérer avec davantage de recul et d'introspection.

LA VISITE DU CATHEDRALOSCOPE

1 h C2 C3 5ème

Accueil :

Présentation générale de la notion de cathédrale, siège d'un évêque

Salle de l'architecte :

Présentation du personnage et de son rôle, présentation des ses outils, des mesures anciennes et de la corde à treize nœuds.

Salle des compagnons :

Présentation de la notion de compagnonnage, présentation des matériaux que l'on trouve dans la construction des cathédrales.

Salle de l'architecture :

Passage de l'architecture romane à l'architecture gothique, le pourquoi et le comment. La voute d'arêtes et l'arc-boutant.

Salle du quartier cathédrale :

Présentation de la dimension sociale et politique de la cathédrale.

Salle du chantier :

Présentation des différents compagnons et ouvriers présents sur le chantier. Explications des moyens mis en œuvre et des techniques de levage.

Belvédère :

Synthèse de la visite faite par l'exemple face à la cathédrale .

CATHEDRALOSCOPE
Dol de Bretagne

C2 C3 5ème

Le rallye : Dol de Bretagne au temps des cathédrales :

1h C2 C3 5ème

Partez à la découverte de l'organisation de la ville médiévale.

Déroulement :
Par équipes de 5 ou 6, les élèves partent à la **découverte de Dol de Bretagne** au gré des instructions de leur feuille de route.

Au fil des étapes, des questions relatives à **la ville médiévale** sont posées aux élèves.

L'ensemble de ces réponses leur fournit **le code du coffre** dans lequel l'architecte de la cathédrale range ses plans.

À la fin du rallye, chaque équipe se retrouve de nouveau dans la cour du musée, où le coffre, contenant tous **les plans de la cathédrale**, les attend.

Matériel :
Feuille de route, feuille-réponse, support, crayon.

A la recherche de l'architecte :

1h C2 C3 5ème

Les élèves, répartis en petits groupes, se voient confier une mission par l'évêque : ils doivent construire une nouvelle cathédrale à l'aide d'outils de **bâtisseurs du Moyen Âge**.

Déroulement :
Dans un premier temps les élèves apprennent à se servir de **la corde à 13 nœuds** et réalisent plusieurs formes géométriques grâce à cette dernière.

Ils doivent ensuite tracer **un plan de cathédrale** en explorant les techniques de géométrie et de calcul du Moyen Âge : ils manipulent triangle, cercle et carré pour arriver à leurs fins.

Enfin, une fois le plan parfaitement tracé, les élèves bâtissent leur cathédrale.

Grâce au module Jouécabois®, ils doivent élever l'édifice le plus rapidement possible pour devenir l'équipe d'architectes du jour.

Matériel :
Corde à 13 nœuds, boussole, modules Jouécabois®, feuille A1, règle, crayon, gomme.

CATHEDRALOSCOPE
Dol de Bretagne

C2 C3

Armoiries et blasons : 1h C2 C3

Comprendre le rôle et l'importance des armoiries, dans la société médiévale ainsi que les règles de l'héraldique.

Déroulement :
Retour sur **l'origine des armoiries**, leur rôle au Moyen Âge et aujourd'hui.

Présentation de l'art de lire les blasons et des **règles de l'héraldique** : la forme de l'écu, le choix des couleurs, les divisions de l'écu et enfin les figures que l'on appelle des «meubles» (animaux, végétaux, astres...).

Dans un second temps, **chacun dessine ses armoiries**. Après avoir vérifié que son blason n'entre pas en contradiction avec les règles, la fabrication peut commencer.

Matériel :
Écus en carton prédécoupés, feuilles colorées, ciseaux, colle, crayon.

A toi de jouer maitre-verrier : 1h C2 C3

Comprendre les différentes fonctions du vitrail dans la cathédrale, découvrir le métier du maître-verrier.

Déroulement :
Présentation du **métier du maître-verrier**, des fonctions du **vitrail** : élément décoratif (jeux de couleurs et de lumière dans la cathédrale) et support pour raconter une histoire (scènes bibliques, scènes de la vie courante, les métiers présents sur le chantier de la cathédrale...).

Dans un second temps, chacun choisit la forme du vitrail qu'il souhaite réaliser.

Matériel :
Feuilles canson noires prédécoupées, feuilles colorées, ciseaux, colle.

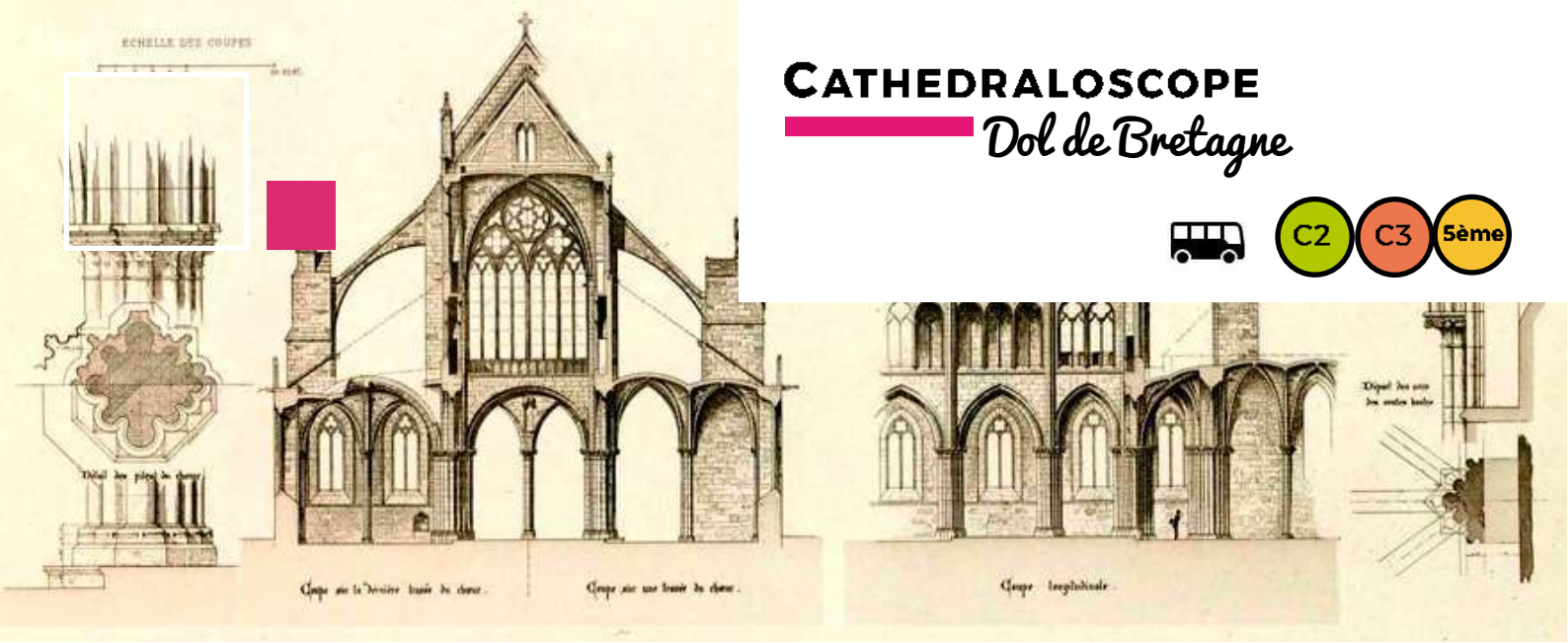

CATHEDRALOSCOPE
Dol de Bretagne

C2 C3 5ème

Tarifs :

Visite du musée : 4.50 € / élève

Visite musée + atelier architecte : 6.50 € / élève

Visite musée + atelier blasons ou vitraux : 8.50 € / élève

Visite musée + rallye : 6.50 € / élève

Visite musée + atelier + rallye : 7.50 € ou 9.50 € / élève suivant l'option choisie

SECONDE

Guerre mondiale

Musée d'Art et d'Histoire
Avranches

C3 C4 Lycée

Le musée d'Art et d'Histoire est un musée pluridisciplinaire, situé au cœur du quartier historique de la ville d'Avranches consacré à l'histoire de la ville et du territoire depuis l'Antiquité jusqu'à la Reconstruction. Il conserve et présente d'intéressantes collections archéologiques, une collection de peintures d'artistes locaux, des salles liées à l'ethnographie normande et à la Seconde Guerre mondiale.

La Seconde Guerre mondiale à Avranches : 1h30

Visite en autonomie avec livret (en demi-classe)

Découvrez avec vos classes les quatre salles du musée dédiées à ce chapitre incontournable de l'histoire du XXme siècle et étudiez l'Occupation, la Résistance, la persécution, la Libération et la reconstruction d'une perspective locale. Un livret de l'élève au format PDF est disponible sur demande ou sur le site du Scriptorial dans l'onglet groupes / scolaires.

60 € / classe

Suggestion de visite

Afin d'aborder la découverte de la Seconde Guerre mondiale à Avranches, nous vous proposons de faire cette visite avec un guide et de découvrir également la place Patton, site marquant du Général Patton et de « l'Opération Cobra » qui a permis la Percée.

Cimetiere Americain
Saint - James

C3 C4 Lycée

le Cimetière Américain de Saint - James : 1h30

Les Etats-Unis ont choisi Montjoie Saint-Martin grâce à sa vue sur le Mont-Saint-Michel et son positionnement dans la «Contre-Attaque» allemande, suite à la Percée d'Avranches du 31 juillet 1944.

Ce lieu de souvenirs ne laisse aucun visiteur indifférent. 4410 soldats américains se reposent pour toujours sous ces croix latines et ces étoiles de David en marbre blanc d'Italie, impeccablement alignées.

Inauguré en 1956, l'usage est concédé à perpétuité au gouvernement américain en reconnaissance du sacrifice de ses combattants.

Été 1944 : la Percée et la Contre-Attaque :

Le mémorial rappelle le théâtre des opérations de cette année 1944, ancrée dans la mémoire de nos anciens. Au lendemain de la Libération, ils étaient près de 10 000 jeunes guerriers, tombés pour libérer la France. 60% d'entre eux ont été rapatriés chez eux.

Le général Patton séjourna deux jours dans le château de la Paluelle, situé à Saint-James. C'est dans cet édifice du XVIème qui a été élaborée la stratégie visant à repousser la Contre-Attaque Allemande à Mortain.

Saint-James a également accueilli un aérodrome construit par les Américains au début du mois d'août 1944.

Chaque année, le dernier dimanche de mai, est célébré le Memorial Day afin de rendre hommage aux américains sacrifiés pendant les opérations militaires du Débarquement historique du 6 juin 1944 sur les côtes de Normandie.

Suggestion de visite

Si emblématique du sacrifice des troupes alliées pour libérer la France, nous vous conseillons de faire cette visite avec un guide conférencier et de l'associer avec le Musée d'Art et d'Histoire d'Avranches et l'Ossuaire allemand de Huisnes-sur-Mer.

Visite libre gratuite

Ossuaire allemand

Huisnes-sur-Mer

C3 C4 Lycée

Un cimetière unique en France : 1h30

En bord de baie, à quelques kilomètres de la Merveille, trône sur le mont d'Huisnes l'unique mausolée militaire allemand sur le sol français, où reposent des victimes allemandes de la Seconde Guerre mondiale.

Cimetière, mausolée, ossuaire … Il y a plusieurs mots pour définir ce lieu de recueillement installé juste en face du Mont-Saint-Michel. Il a été inauguré le 14 septembre 1963.

Construit sur une colline de 30 mètres, il est de forme circulaire avec en son centre, un jardin et une croix blanche qui se dresse. Les deux galeries sont ouvertes sur l'intérieur du monument, et comptent 68 cryptes. Ici, aucune tombe, mais des plaques avec le nom des soldats ou civils tombés durant la Seconde Guerre mondiale.

Des hommes, des femmes et des enfants :

Au total, 11956 personnes reposent ici. Des hommes, soldats allemands tombés durant les combats, mais aussi des femmes et des enfants. Les dépouilles viennent du quart ouest de la France et des îles Anglo-Normandes.

Avant d'entrer dans le bâtiment, une suite de dalles dans les escaliers rappellent le nom des départements, des villes et des îles d'où viennent ceux qui reposent désormais ici. Dans le hall d'entrée, une dalle de marbre précise qu'ici reposent également 58 morts inconnus de la Seconde Guerre mondiale.

Un belvédère sur la baie :

Après avoir traversé la cour du mausolée, des escaliers vous attendent, avec au sommet, un belvédère sur la baie du Mont Saint-Michel : le Mont au loin, mais aussi les herbus, les prés-salés qui entourent la baie.

Visite libre gratuite

Suggestion de visite

Nous vous conseillons de faire cette visite avec un guide-conférencier qui pourra vous retracer l'histoire de ce monument. Vous pouvez associer cette visite avec le Musée d'Art et d'Histoire d'Avranches et le cimetière Américain de Saint-James.

CÔTE 314

Mortain

C3 C4 Lycée

La voie de la liberté : 1h30

Cette colline qui surplombe Mortain-Bocage, porte aussi le joli nom de Montjoie, car les pèlerins, qui arrivaient à cet endroit au Moyen Âge, y exprimaient leur joie d'apercevoir le Mont Saint-Michel.

Durant la Seconde Guerre mondiale, cette colline était connue sous le nom de Côte 314. Elle a été tenue par les troupes allemandes de 1942 à 1944 et était un des éléments clefs de la Contre-Attaque Lüttich imaginée par Hitler contre l'avis de ses généraux.

L'objectif était d'enfoncer les lignes américaines et de reprendre la baie du Mont Saint-Michel.

La Luftwaffe bombarda sévèrement Mortain dans la nuit du 6 au 7 août, puis les Panzers percèrent la 30ème Division américaine, qui dû refluer face à l'avance rapide des allemands.

Certaines de ses unités se retrouvèrent encerclées, comme le fameux « bataillon perdu » de 950 hommes, du 2e bataillon du 120e régiment d'infanterie, assiégés au sommet de la Côte 314, une colline à l'est de Mortain. Ils résistèrent héroïquement aux assauts répétés des SS allemands.

Les chasseurs-bombardiers alliés ont mis fin à cette percée en attaquant les blindés allemands par vague. Les allemands perdirent 150 chars en à peine quelques heures.

Cette bataille fut le dernier coup de dés d'Hitler en Normandie, et s'est soldée par un échec cuisant pour ses troupes.

Une chapelle commémorative permet de se recueillir en haut de la Côte 314. Elle est ornée d'un vitrail arborant l'insigne d'Eisenhower, la fameuse épée lumineuse, emblème du SHAEF (Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force).

Parcours libre gratuit

Suggestion de visite

Pour bien connaître l'histoire de cette bataille importante du territoire nous vous conseillons d'effectuer cette visite avec un guide-conférencier.

IDEE DE VISITE

Journée guidée

CM2 C4 Lycée

LA BATAILLE DE NORMANDIE

Accompagné d'un guide, nous vous proposons **de réaliser un itinéraire à la journée** correspondant aux programmes et aux thématiques abordés en classe.

le musée d'Art et d'Histoire d'Avranches :

Découvrez avec vos classes les quatre salles du musée dédiées à ce chapitre incontournable de l'histoire du XXème siècle et étudiez l'Occupation, la Résistance, la persécution, la Libération et la reconstruction d'une perspective locale. Un livret de l'élève au format PDF est disponible sur demande ou sur le site du scriptorial dans l'onglet groupes / scolaires.

Avranches , de la libération à la reconstruction:

Visite guidée d'Avranches ville de la reconstruction, et de la place Patton, site marquant du Général Patton et de « l'Opération Cobra » qui a permis la percée.

Ossuaire Allemand de Huisnes sur Mer :

En bord de baie, à quelques kilomètres de la Merveille, trône sur le Mont d'Huisnes l'unique mausolée militaire allemand sur le sol français, où reposent des victimes allemandes de la Seconde Guerre mondiale.

Cimetière Américain de Saint- James :

Ce lieu de souvenirs ne laisse aucun visiteur indifférent. 4410 soldats américains se reposent pour toujours sous ces croix latines et ces étoiles de David en marbre blanc d'Italie, impeccablement alignées.

la commune de Pontaubault :

Fin juillet 1944, grâce à l'opération Cobra, la prise d'Avranches par les hommes du général Patton marque une étape décisive dans la bataille de Normandie. Reste un obstacle naturel, le fleuve Sélune, au sud d'Avranches. Il sera un enjeu crucial de l'avancée des troupes. Ce petit bourg du sud-Manche garde la mémoire de la grande histoire de la Libération.

la Côte 314 de Mortain :

Durant la Seconde Guerre mondiale, cette colline était connue sous le nom de Côte 314. Elle a été tenue par les troupes allemandes de 1942 à 1944 et était un des éléments clefs de la Contre-Attaque Lüttich imaginée par Hitler contre l'avis de ses généraux.

Tarifs : nous consulter

Savoir-faire

Et traditions

Ecomusée de la baie

Vains/ St Léonard

C1 C2 C3 C4 Lycée

L'Ecomusée de la baie c'est ...

- Une longère face à la baie, offrant une vue imprenable sur le Mont Saint-Michel, Tombelaine et les prés-salés.
- Un musée qui présente la faune et la flore de la baie (mammifères marins, poissons, oiseaux...), les activités humaines (des films, des maquettes...) et les paysages (cartes en relief, représentations des milieux naturels)..
- Des collections avec une exposition d'outils de pêche utilisés par les pêcheurs à pied de la baie (raquettes à saumon, tésures à crevettes, sennes à mulet...)
- Une saline qui permet de comprendre la technique de production du sel ignifère grâce à des démonstrations et qui retrace la vie des sauniers au XVIIIe siècle.
- Des sorties pédagogiques autour de l'écomusée, sur le site naturel du Grouin du Sud, sur les prés-salés et dans le village de Saint-Léonard, permettant de mieux comprendre la biodiversité de la baie, les milieux naturels, les paysages et la vie des hommes de la baie autrefois et aujourd'hui.

DES VISITES ET ACTIVITÉS POUR TOUS LES CYCLES

Les visites : C1 C2 C3 C4 Lycée

La visite en autonomie : (durée 30 mn à 2h)

Visite en autonomie des espaces consacrés aux animaux marins, aux milieux naturels, aux oiseaux et aux chaînes alimentaires. Le parcours se poursuit autour des activités humaines d'aujourd'hui, de la pêche à pied et des anciennes salines.

La visite avec livret : (durée 30 mn à 1h30)

Un livret de visite est remis à chaque élève lui permettant de parcourir les salles du musée en s'arrêtant sur des notions précises permettant de découvrir et de comprendre la baie.

La visite guidée : (durée 30 mn à 2h)

Un animateur du musée accompagne les élèves, selon leur niveau, dans les différentes salles du musée en abordant des notions essentielles permettant de découvrir et de comprendre les paysages, la vie des animaux et des hommes en baie.

La visite thématique : (durée 30 mn à 1h)

Selon le projet de classe, un animateur du musée adapte une visite sur un thème précis : les animaux marins en baie, les oiseaux migrateurs, les métiers des hommes en baie, les chaînes alimentaires, les milieux naturels de la baie, la pêche à pied, la formation des prés-salés...

Les animations Encadrées

C1 C2 C3

Les prés-salés (durée 1h à 1h30)

C1 C2 C3

Sortie in situ permettant aux élèves d'être en action en observant les plantes halophiles, en touchant la tangue, en recherchant des indices de présence de la mer et en apprenant à trouver des traces de vie animale. Les élèves appréhenderont ainsi la formation, la faune et la flore de ce milieu naturel et son utilisation par les hommes et les animaux.

Observer les paysages de la Baie (durée 2h30)

C2 C3

Sortie jusqu'au site naturel du Grouin du Sud. Points de vue remarquables permettant d'observer les éléments du paysage qui jalonnent le littoral (prés-salés, estran, estuaire, haies, digue...) et de se repérer dans la baie.

Lire le paysage par la pratique (durée 1h)

C2 C3

Apprendre le vocabulaire en lien avec les paysages de la baie, définir les différents plans d'un paysage et s'initier au croquis.

La vie autrefois : la ferme avant l'écomusée (durée 1h)

C1 C2

Jeu de piste sur l'utilisation des bâtiments de l'écomusée au début du XXe siècle (l'étable, l'écurie, la grange...). Visite de la saline et de la maison du saunier avec les objets anciens (cheminée, pots à salaison, outils en bois...) pour aborder la vie autrefois dans une ferme.

Le bâti traditionnel (possibilité de visite au village et au prieuré) (durée 2h à 2h30)

C2 C3

Acquérir le vocabulaire sur l'architecture vernaculaire et découvrir l'évolution d'une ancienne ferme. Une lecture des murs de la longère de l'Ecomusée permettra aux élèves de comprendre l'évolution d'un bâtiment en lien avec les besoins de ses occupants.

Les oiseaux de la baie (durée 2h30)

C2 C3

Visite au musée pour se familiariser avec les différentes espèces d'oiseaux présentes en baie (migrations, régime alimentaire) et sortie sur le terrain pour acquérir des techniques d'observation et d'identification.

La pêche à pied traditionnelle en baie (durée 1h)

C2 C3

En observant les engins de pêche exposés et d'autres provenant des réserves des collections du musée, les enfants découvriront que chaque outil de pêche est adapté à une espèce animale selon la taille ou le lieu de vie.

Les animations Pédagogiques

C4 Lycée

Le livre sédimentaire de la baie (durée 2h30)

Sortie sur le terrain permettant aux élèves d'observer la formation d'un milieu naturel comme le pré-salé et de comprendre le phénomène de sédimentation. Une visite au musée abordera l'échelle du temps et la formation des rochers du Mont Saint-Michel et de Tombelaine. **Sciences et vie de la terre** : formation d'un milieu naturel, sédimentation, roches, érosion, échelle des temps. **Histoire-géographie** : vocabulaire milieu estuarien.

Entre terre et mer : les paysages de la baie (durée 2h30)

Une sortie le long du littoral permettra d'observer des éléments du paysage (estran, prés-salés, digues, haies…), d'effectuer une lecture de paysage, de découvrir que la vie des hommes et des animaux en milieu estuarien est rythmée par les marées et est dépendante de la présence de l'eau douce et de l'eau salée. **Histoire-géographie :** lecture de paysage (vocabulaire milieu estuarien), phénomène des marées, vie des hommes en milieu estuarien. **Sciences et vie de la terre** : adaptation des animaux et plantes aux milieux estuariens (poissons migrateurs, plantes halophiles).

Biodiversité et développement durable (durée 1h30 à 2h)

Les élèves, en visitant le musée accompagné d'un animateur, pourront découvrir la diversité des milieux naturels de la baie, la faune et la flore associées à ces milieux, et ainsi comprendre les enjeux du développement durable. Une sortie sur les prés-salés permettra de faire un focus sur un de ces milieux naturels, exploité par l'homme, et de découvrir l'importance de la gestion de ces milieux pour leur préservation et de la mise en place d'une règlementation des activités humaines pour limiter l'impact sur les milieux. **Sciences et vie de la terre** : diversité des milieux naturels, faune et flore, développement durable. **Histoire-géographie :** interaction entre l'homme et les milieux, développement durable.

L'homme et la Baie (durée 1h30)

Une présentation des activités des hommes en baie autrefois et aujourd'hui, au travers de la visite du musée et de l'observation du paysage, permettra aux élèves de découvrir l'action des hommes sur les paysages de la baie au cours des siècles, et de comprendre que l'évolution des paysages est liée aux besoins et préoccupations des hommes selon les époques (poldérisation au Moyen Âge, les salines au XVIème et XVIIème siècle, les travaux de rétablissement du caractère maritime du Mont au XXème siècle…). **Histoire-Géographie** : activités humaines en milieu estuarien et sur les milieux côtiers, action de l'homme sur les paysages. **Français** : évolution des paysages et modes de vie, exploiter des témoignages et des cartes/photos.

Tarifs :

Droit d'entrée 2 € + 1 € à 2.5 € (selon activité) / élève

Moulin de la Sée

Brouains

C1 C2 C3 C4

Au carrefour des régions Normandie, Bretagne et Pays-de-la-Loire, à trente minutes de la baie du Mont-Saint-Michel, à 7 km de Sourdeval est situé au cœur de l'une des plus belles vallées de la Manche dans un ancien moulin à papier chiffon, l'Écomusée du Moulin de la Sée vous invite à découvrir le patrimoine naturel, technique et industriel de la Vallée de la Sée.

L'écomusée du Moulin de la Sée, c'est....l'histoire des hommes de l'artisanat à l'industrie.

Découvrez la fabrication du papier chiffon dans les moulins de la vallée de la Sée et celle des couverts de l'étain d'hier à l'inox d'aujourd'hui ...
L'histoire des techniques à la découverte de l'énergie hydraulique grâce à la roue à augets du moulin et son mécanisme encore en activité ...
Un sentier d'interprétation sur les espèces d'arbres liées au milieu naturel et leur utilisation par l'Homme.

Visites de l'écomusée en autonomie ou guidée : 1h30 C1 C2 C3 C4

Au fil de salles d'exposition permanente, découvrez le cycle de vie du saumon de l'Atlantique, l'histoire industrielle de la Vallée de la Sée, l'histoire de l'énergie hydraulique.

Visite cycle naturel et domestique de l'eau : 1h C1 C2

Au plus près du cours d'eau, découverte du cycle naturel de l'eau, puis projection d'une animation sur le cycle domestique

Ateliers fabrication de papier recyclé : 1h C1 C2 C3 C4

En adoptant les gestes des papetiers, notions de recyclage et développement durable.

Ateliers engrenages et hydraulique : 1h30 C3 C4

En adoptant les gestes des papetiers, notions de recyclage et développement durable.

Ateliers pêche d'invertébrés : 1h C2 C3 C4

Pêche d'invertébrés en rivière : prélever et observer pour déterminer et reconnaître les insectes du cours d'eau.

Tarifs :

Forfait demi-journée : 3 € / élève

Forfait journée complète : 5 € / élève

Parc-Musée du Granit
Saint-Michel-de-Montjoie

C3 C4 Lycée

LE PARC-MUSÉE PERMET DE DÉCOUVRIR...

L'histoire géologique d'une roche vieille de 550 millions d'années. Un filon granitique qui traverse d'est en ouest la Manche et le Calvados pour finir aux îles Chausey.

L'histoire de l'extraction de la roche appelée « Bleu de Vire » et le travail des carriers (reconstitution d'une carrière dans le parc).

L'étonnante collection de plus de 130 pièces de granit réunie au cœur du village de Saint-Michel-de-Montjoie grâce à ses habitants : auges, calvaires, colonnes, linteaux, pressoir.

Un parcours ludique conçu pour le jeune public. À chaque borne, un nouveau thème sollicite la réflexion, la manipulation ou l'observation.

Des ateliers de taille et une forge de démonstration.

Cinq loges le long du parcours expliquent la formation du granit et ses utilisations (avec de nombreuses illustrations et cartes).

LA RENCONTRE

Démonstration de taille de pierre avec un professionnel

30 min C3 C4 Lycée

Au milieu du XIXe siècle, les villes modernes ont besoin, pour l'aménagement de leurs voieries, de pavés et de bordures. Les grandes carrières de Montjoie produiront des centaines de milliers de pavés. Un ancien granitier fait une démonstration de la taille traditionnelle du pavé devant les élèves. Réservation possible selon les disponibilités de l'association des Amis du granit.

Rencontre gratuite

Parc-Musée du Granit
Saint-Michel-de-Montjoie

C3 C4 Lycée

LES VISITES

Visite guidée (durée 1h) — 2.50 € / élève

Venir au musée pour découvrir une collection originale en lien avec l'histoire du territoire.

À Saint-Michel-de-Montjoie, les habitants ont rassemblé plus de 130 objets pour les exposer dans un grand parc arboré. La collection témoigne de l'histoire des tailleurs de pierre du « bleu de Vire » nom donné au granit extrait des carrières de Saint-Michel-de-Montjoie. En compagnie de l'animateur, les élèves découvrent le nom des objets et leur fonction : auges, meules, tour à pommes, bornes kilométriques, linteaux, colonnes et chapiteaux, sculptures, sarcophages...

Pour aller plus loin : retrouver dans le village les réalisations en granit évoquées dans le musée (habitat, voirie, monuments...).

La visite en autonomie + questionnaire (durée 45 mn) — gratuit

Une grande partie de la visite s'effectue en plein air dans le parc arboré où une collection unique d'objets en granit est exposée. Des questionnaires et fiches jeux sont à disposition (voir outils et ressources).

Pour aller plus loin : voir le film sur le travail dans les carrières et les évolutions technologiques (durée 20 mn).

LES ATELIERS ENCADRES

L'atelier gravure (de 1h à 1h30) — 5 € / élève

Qu'est-ce que la gravure ? Quels outils utilise-t-on pour graver ? Découvrir les gestes de la sculpture sur pierre. Par petits groupes, les élèves s'initient à la gravure sur de petits blocs de pierre calcaire. Ils reproduisent les gestes du sculpteur et utilisent ses outils : le poinçon, la massette ou la broche. Ils réalisent une gravure (une lettre ou un signe) en creux ou en relief. **Par petits groupes**

L'atelier land-art (de 1h à 1h30) — 2.50 € / élève

Qu'est-ce que le land-art ? Au parc-musée, les élèves sont invités à créer leur œuvre éphémère à partir d'éléments naturels trouvés dans le parc. Par petits groupes ou tous ensemble, ils composent une œuvre associant matériaux, couleurs... Pour garder une trace, les élèves photographient leur(s) réalisation(s).

Musée de la Céramique
Ger

C1 C2 C3

LE MUSÉE DE LA CERAMIQUE, C'EST… …

Un ensemble de dix bâtiments restaurés dans un ancien village potier: les anciens ateliers, le séchoir, les trois grands fours-tunnels, la maison du maître-potier, la grange et la boulangerie.

Un parcours de découverte inédit sur la vie et le travail des potiers de Ger.

L'histoire de générations de potiers qui ont fabriqué des pots en grès en quantités industrielles entre le XVe et le XXe siècle. Une collection de poteries représentatives des centres potiers normands et de leurs spécificités. Des poteries de la vie quotidienne au XIXe siècle servant à transporter ou à conserver les aliments (le beurre, la viande, l'eau, la confiture…).

Un lieu vivant et centre de création où, dans l'atelier du céramiste, les élèves apprennent à modeler la terre et à découvrir les gestes ancestraux. Un espace d'exposition de céramiques contemporaines avec des œuvres réalisées par des grands noms de la céramique.

LES VISITES GUIDEES

Visite du village des potiers de Ger (de 45 mn à 1h)

C1 — 1 € / élève

Qui fabrique les pots en terre ? À quoi servent-ils ? Découvrir l'ancien village des potiers devenu un musée. Enrichir son vocabulaire. Visite adaptée de l'ancien village potier avec ses nombreux bâtiments. Le guide du musée anime la visite avec des ouvrages illustrés permettant aux jeunes élèves de mieux comprendre ce que sont l'argile, le travail du potier et les nombreux usages des pots autrefois.

Vivre et travailler dans un village potier au XIXe siècle (durée 1h30)

C2 C3 — 2 € / élève

Qu'est-ce qu'un village potier au XIXe siècle ? Comprendre comment s'organise la communauté des potiers pour produire et vendre des pots à grande échelle. Parcours découverte de l'ancien village potier : les fours-tunnels, le séchoir, l'atelier, la maison du maître… Explications sur la fabrication des pots, de l'extraction de l'argile à la cuisson. Histoire de la vie quotidienne à travers l'utilité des pots : à conserver, à cuire, à transporter…

La p'tite visite (visite encadrée - durée 45 mn)

C2 C3 — 1 € / élève

Découverte d'une partie du musée avec un animateur. Exemples de thèmes « De l'argile au pot » ; « Des pots et leurs usages » ; « La vie quotidienne d'un village potier au début du XXème siècle », « Les techniques de fabrication ».

Musée de la Céramique

Ger

C1 C2 C3

LES ATELIERS ENCADRES

De l'initiation à la réalisation (durée 1h30 à 2h)

C1 C2 C3

2 € / élève

Comment fabriquer un objet en céramique ? Comprendre, par la pratique, les techniques du modelage.

Réalisation d'un objet avec un céramiste : initiation au modelage avec des gestes simples (estampage, travail à la plaque, modelage dans la masse). Démonstration de tournage : le potier réalise un pot sur le tour devant .

Décor aux engobes (durée 1h30 à 2h)

C1 C2 C3

2 € / élève

L'engobe est un revêtement argileux coloré ou non destiné au décor sur terre crue. Réalisation et décoration d'une plaque en argile crue.

Les objets réalisés sont séchés puis cuits au musée dans les semaines suivantes (délai de 3 à 4 semaines).

Atelier dessin à la barbotine (durée 1h30)

C1 C2 C3

2 € / élève

Réalisation d'une oeuvre éphémère : les élèves dessinent sur des planches à l'aide de barbotine (argile délayée).

Fabrication d'un hôtel à insectes (durée 2h)

C2 C3

2 € / élève

Réalisation des pièces en céramique (pots, tuiles, tuyaux) pour la réalisation d'un hôtel à insectes à installer dans la cour de l'école. La structure en bois est à construire par vos soins, en classe (notice explicative fournie).

Tarifs :

Droit d'entrée 2 € + visitée guidée / élève

Droit d'entrée 2 € + atelier encadré / élève

Droit d'entrée 2 € + visite guidée + atelier encadré / élève

Les tricots Saint-James

Saint- James

Lycée

La visite des ateliers : 1h30

Perpétuant une tradition textile millénaire, SAINT JAMES a vu le jour au milieu du 19ème siècle, en Normandie, à proximité du Mont Saint-Michel.

Sa notoriété s'est forgée sur un vêtement culte **«le vrai pull marin breton tricoté en pure laine vierge».** Initialement destiné aux marins pêcheurs, il est ensuite adopté par les grands navigateurs et les plaisanciers, conférant à ce savoir-faire un rayonnement international.

C'est au milieu du 20ème siècle que la mode s'empare du style marin, **avec les chandails et les marinières.**

SAINT JAMES devient alors une référence de la mode marine. La maison du tricot se réinvente chaque saison avec des collections novatrices dans les couleurs et le tricotage, grâce à une équipe de stylistes créative.

Pour son savoir-faire **unique en tricotage depuis plus de 130 ans,** SAINT JAMES a reçu le prestigieux label d'Etat **«Entreprise du Patrimoine Vivant»** qui distingue les entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence.

Visite commentée gratuite

Réservée aux lycées techniques et formations professionnelles des métiers de la confection, de la couture et du stylisme.

20 élèves maximum / visite

La Ferme des Cara-Meuh

Vains-Saint-Léonard

C1 C2

La ferme des Cara-Meuh, c'est avant tout une entreprise familiale. L'exploitation laitière, à Vains, existe depuis 1929 et se transmet de génération en génération. Mais c'est aussi une ferme éthique, qui pratique l'agriculture biologique depuis 2013 est engagé dans le bien-être animal et le respect de l'environnement. Depuis 2011, nous transformons le lait en caramel - les Cara-Meuh ! et depuis 2020, une fromagerie à vue le jour au cœur de la ferme. Des fabrications artisanales et des produits ancrés dans le terroir manchois. Deux visites pédagogiques sont proposées.

Visite pédagogique :

1h30

Parcours commenté 4 € / élève

Débuter la visite en découvrant l'histoire de la ferme.

- Une histoire familiale qui débute en 1929.

Comprendre **le fonctionnement** de la ferme laitière

- Production du lait
- Alimentation et soins des vaches.
- Passage par la salle de traite

Que sont **les fromages, le beurre et la crème,** explication devant la fromagerie :

- Production du beurre et de la crème
- Fabrication de la Meuhle et du Comfiné

Connaitre **les veaux et les cochons**

Découverte d'un écosystème productif dans le respect de la terre et de la biodiversité, arrêt devant le Cara-Poule et voir :

- Le Cara-Poule,
- Les ruches
- Le reboisement,
- Le bien-être animal.

Visite **de la fabrique** des Cara-Meuh ! :

- Les différentes étapes de fabrication,
- La commercialisation

+ la fabrique est visible en temps réel et une vidéo permet de voir les différentes étapes.

La Ferme des Cara-Meuh

Vains-Saint-Léonard

C3 C4 Lycée

Visite complète : 2h

Parcours commenté : 5 € / élève

Débuter la visite en découvrant **l'histoire de la ferme** :

- Une histoire familiale qui débute en 1929.
- La crise laitière, quelles solutions ?

Comprendre **le fonctionnement** de la ferme laitière , halte devant la salle de traite :
- Production, collecte et qualité du lait.
- Élevage, alimentation et soins des vaches.

Que sont **les fromages, le beurre et la crème** ? Explication devant la fromagerie :
- La particularité du lait de Printemps.
- Production du beurre et de la crème.
- Fabrication de la Meuhle et du Confiné.

Plus dégustation des fromages.

Connaitre **les veaux et les cochons** :
- Les races de vache.
- Les veaux.
- Les cochons.

Découverte d'un **écosystème productif** dans le respect de la terre et de la biodiversité, arrêt devant le Cara-Poule et voir :
- Le Cara-Poule.
- Les ruches.
- Le reboisement.
- Le bien-être animal.

Visite de **la fabrique** des Cara-Meuh ! :
- Les différentes étapes de fabrication.
- La commercialisation.

+ la fabrique est visible en temps réel et une vidéo permet de voir les différentes étapes.

Apprendre ce qu'est un **engagement local & Un ancrage social et culturel** :
- Une boutique, 40 producteurs et artisans locaux.
- Les événements.

La ferme Marine

Cancale

C3 C4 Lycée

TOUTE L'EQUIPE DE LA FERME MARINE DE CANCALE VOUS PROPOSE

UN VOYAGE HORS DU COMMUN ; SUIVEZ LE GUIDE

L'ostréiculture : Un patrimoine vivant

2h

Les guides de la Ferme Marine de Cancale vous accueillent dans une salle de projection afin de vous présenter **les deux espèces d'huîtres produites à Cancale** : l'huître creuse et l'huître plate.

Vous découvrez notre **film sur le travail des « jardiniers de la mer »** dans les parcs à huîtres. Le travail de l'homme en harmonie avec son environnement assure une bonne récolte pour les consommateurs tout autour de la planète.

Le guide vous mène **sur la plage de l'Aurore**, en contrebas de l'entreprise, pour profiter de la vue et de l'air marin. Il vous aide à comprendre le **phénomène des marées, les plus grandes d'Europe.**

Vous **visitez les ateliers** où les ostréiculteurs préparent les huîtres pour la commercialisation. Lavage, calibrage, mise en bourriche, ces étapes n'auront plus de secrets pour vous !

Afin de découvrir ou redécouvrir **les saveurs uniques de nos perles cancalaises**, il est possible de profiter **d'une dégustation**. Pendant ce moment de convivialité, votre guide vous propose **une démonstration d'ouverture d'huître**.

Poursuivez votre voyage des sens en explorant notre **surprenante exposition de coquillages** du monde entier.

Tarifs

Visite enfant ou collégien : 3.90 €
Visite lycéen ou étudiant : 4.10 €
Visite enfant ou collégien + 1 huître creuse : 4.70 €
Visite lycéen ou étudiant + 1 huître creuse : 4.90 €
Visite enfant/collégien + questionnaire + 1 huître creuse : 5.70 €
Location de la salle de pique-nique : 10 €
Dossier pédagogique pour le professeur : 18 €
Supplément anglais ou allemand : 9 €
Un accompagnateur gratuit pour 8 élèves + le chauffeur : gratuit

Se créer des souvenirs
en apprenant

Venir au Mont-Saint-Michel

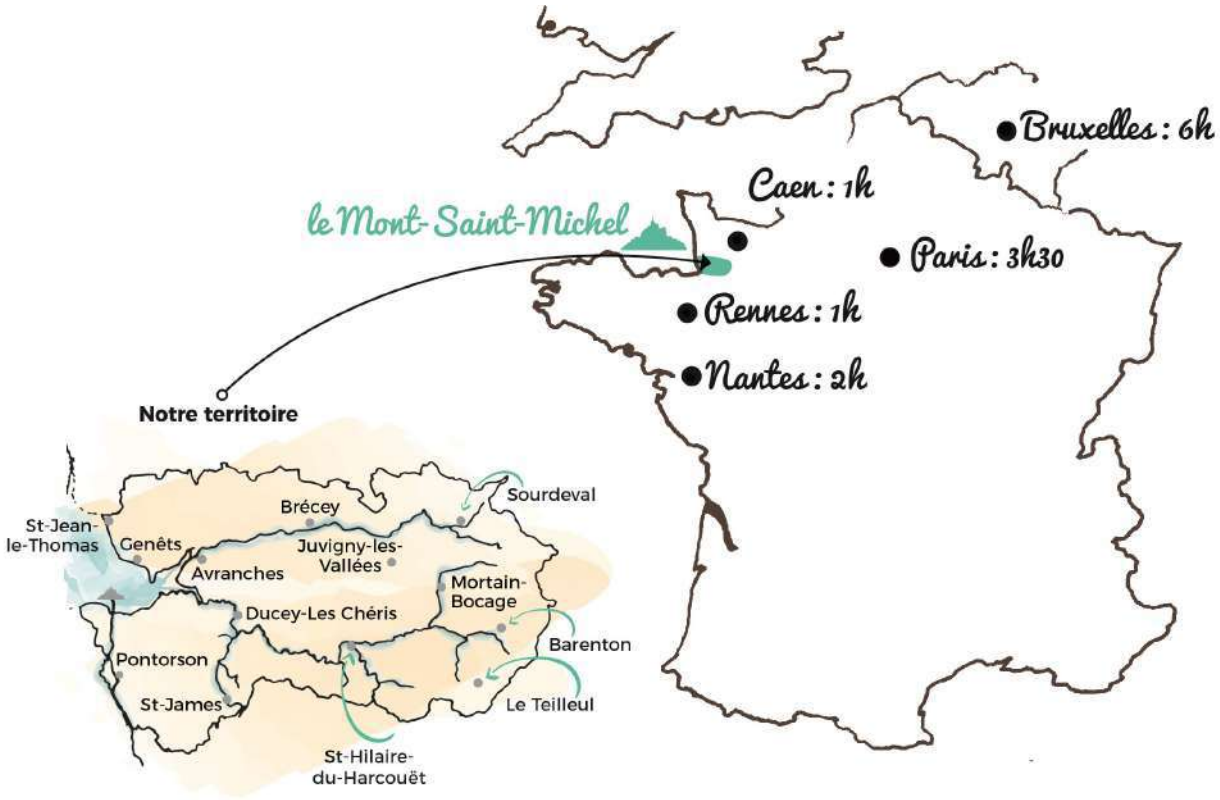

Par le train

GARE DE PONTORSON & GARE D'AVRANCHES
Ligne Caen - Rennes

Par la route

DEPUIS PARIS
Autoroute A13 direction Caen puis A84 direction Avranches/Rennes (337 km)
Autoroute A11 direction Le Mans puis A81 direction Fougères, puis A84 direction Caen

DEPUIS NANTES
Autoroute A84 direction Rennes / Avranches / Caen (188 km)

Par avion

AÉROPORT RENNES SAINT-JACQUES

AÉROPORT CAEN - CARPIQUET

AÉROPORT SAINT-MALO DINARD PLEURTUIT

Îles Anglo-Normandes
Îles Chausey
1h20
50 min
Granville
Donville-les-Bains
Bréville-sur-Mer
Saint-Martin-de-Bréhal
Saint-Pair-sur-Mer
Jullouville
Carolles
Champeaux
Angey
Sartilly-Baie-Bocage
Saint-Jean-le-Thomas
Dragey-Ronthon
Bacilly
Marcey-les-Grèves
Genêts
Saint-Léonard
Vains
La Lucerne d'Outremer
Montviron
Champcey
Le Grip
Lolif
Avra
Le Val-Sain
MANCHE
CAEN
PARIS
BREST
RENNES
LE MANS
NANTES
Baie du Mont Saint-Michel
Le Mont-Saint-Michel
Courtils
Céaux
Huisnes-sur-Mer
Ardevon
Servon
Précey
Tanis
Beauvoir
Moidrey
Crollon
Macey
Vergoncey
Curey
Cormeray
La Croix-Avranchin
Pontorson
Boucey
Aucey-la-Plaine
Vessey
Sacey
Sougeal
Carnet
Argouges
Montanel
Saint-Ouen-la-Rouërie
Val-Couesnon
Saint-Brice-en-Cog
Cancale
Saint-Malo
Dinard
Hirel
Le Vivier-sur-Mer
Cherrueix
Saint-Marcan
Roz-sur-Couesnon
Dol-de-Bretagne
Trans-la-Forêt
Lanhelin
Dinan
Bazouges-la-Pérouse
Combourg
Sens-de-Bretagne
GR®223
GR®34
GR®34/39
GR®22
N 176
N 175
D 155
D 313
D 911
D 973
D 924
D 43
D 50
D 45
D 275
D 78
D 76
D 20
D 80
D 86
5 km
N
S
E
O
ITINÉRAIRES VÉLO :
Cycling routes / Traduction
Voies vertes
Greenways / Vías verdes
Voies-Routes partagées
Shared Routes-Routes / Vías-rutas compartidas
Véloroute des plages du Débarquement au Mont-S'-Michel
Cycling routes of the D-Day beaches to Mont S'-Michel
Ciclo-ruta de las playas de Desembarco hasta el Mont-S'-Michel
La Véloscénie
An itinerary by bicycle from Paris to Mont S'-Michel
Senderos a bicileta Paris - Mont-Saint-Michel
ITINÉRAIRES PÉDESTRES :
Walking routes / Senderos a pie
GR®
Hiking Trails / Senderos
Walking routes / Senderos a pie
Les Chemins du Mont-S'-Michel
The Mont S'-Michel paths / Caminos
Voies de chemins de fer
Railway / Vía férrea
RENNES (
NANTES (

CAEN (1H00)
PARIS (3H30)
Villedieu-les-Poêles
Champrépus
Vire
La Haye-Pesnel
A84
Saint-Jean-du-Corail-des-Bois
Sainte-Pience
La Chaise-Baudouin
Le Luot
Le Parc
Braffais
Saint-Nicolas-des-Bois
Saint-Laurent-de-Cuves
Saint-Michel-de-Montjoie
Gathemo
Saint-Pois
Vengeons
Chaulieu
Chavoy
Plomb
Saint-Georges-de-Livoye
Perriers-en-Beaufficel
Beaufficel
Lingeard
Brécey
Vernix
Les Cresnays
Cuves
Le Mesnil-Gilbert
Sourdeval
Brouains
Pontaubault
Trépied
Saint-Brice
La Gohannière
Chérence-le-Roussel
Le Mesnil-Adelée
Le Mesnil-Tôve
Le Fresne-Poret
Saint-Senier-sous-Avranches
La Godefroy
Le Petit-Celland
Saint-Ovin
Le Grand-Celland
Bellefontaine
Juvigny-Les-Vallées
Saint-Loup
Saint-Martin-des-Champs
Le Mesnil-Ozenne
Reffuveille
Saint-Barthélemy
Saint-Clément-Rancoudray
Cerisy
Saint-Quentin-sur-le-Homme
La Chapelle-Urée
Le Mesnil-Rainfray
Marcilly
Montgothier
Montigny
Chasseguey
La Bazoge
Le Neufbourg
Mortain-Bocage
Les Chéris
Ducey-Les Chéris
Le Mesnil-Bœufs
Romagny
Le Mesnillard
Fontenay
Poilley
Isigny-le-Buat
Martigny
Chèvreville
Bion
Juilley
Grandparigny
Milly
Vezins
Parigny
St-Jean-du-Corail
Barenton
St-Georges-de-Rouelley
Les Biards
St-Aubin-de-Terregatte
La Mazure
Virey
Lapenty
Notre-Dame-du-Touchet
St-Laurent-de-Terregatte
St-Hilaire-du-Harcouët
Villechien
Domfront-en-Poirale
St-Senier-de-Beuvron
Husson
Sainte-Marie-du-Bois
Saint-Cyr-du-Bailleul
Montjoie-St-Martin
Saint-Martin-de-Landelles
Les Loges-Marchis
Moulines
Ferrières
St-James
Saint-Brice-de-Landelles
Saint-Symphorien-des-Monts
Le Teilleul
Savigny-le-Vieux
Buais-les-Monts
Heussé
Louvigné-du-Désert
Le Chatellier
Fougères
GR®22
Office de Tourisme
Tourist Office / Oficina de Turismo
Point Info Tourisme
Tourism Information / información turística
Point de vue
Panorama / Punto de vista
Point d'observation du mascaret
Tidal bore view / Observación del macareo
Plage
Beach / Playa
Village étape
Village Patrimoine
Station verte
Famille Plus
DESTINATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE
les vacances de ma vie !

CONDITIONS DE VENTE

SOMMAIRE

Achat d'un voyage à forfait **page 1**
Formulaire d'information standard pour les contrats de voyage à forfait par Internet et/ou vendu à l'Office de Tourisme.

Achat de toute autre prestation hors forfait **page 1**
Formulaire d'information standard pour des contrats portant sur un service de voyage (Visé au 2° du I de l'article L. 211-1 du code du tourisme, à l'exclusion de ceux visées au 1° et 2° du I ainsi que du II de l'article L. 211-7 du même code)

Achat de « prestations de voyages liées » **page 2**
Formulaire d'information standard en cas de prestations de voyage liées. (Au sens de l'article L. 211-2 III 1° du code du tourisme, lorsque les contrats sont conclus en présence simultanée du professionnel (autre qu'un transporteur vendant un billet aller-retour) et du voyageur) ;

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE **page 2**
Relevant de l'application des termes de l'article R211-4 du code du tourisme

Formulaire d'information standard pour les contrats de voyage à forfait par Internet et/ou vendu à l'Office de Tourisme

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où il deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme : Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat. Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant. Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires. Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables. Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème. Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage. L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. L'Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA Assurance-Crédit. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme, GROUPAMA Assurance-Crédit, 8-10 rue d'Astorg, 75008 PARIS – 01 49 31 31 31 - cautionvoyage@groupama-ac.fr, si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de l'Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie.

Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national consultable depuis : www.legifrance.gouv.fr

Formulaire d'information standard pour des contrats portant sur un service de voyage *(Visé au 2° du I de l'article L. 211-1 du code du tourisme, à l'exclusion de ceux visées au 1° et 2° du I ainsi que du II de l'article L. 211- 7 du même code)*

Si vous achetez ce service de voyage, vous bénéficierez des droits octroyés par le code du tourisme. L'Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie sera responsable de la bonne exécution du service de voyage. En outre, comme l'exige la loi, l'Office de Tourisme dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements au cas où il deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par le code de tourisme : Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le service de voyage avant de conclure le contrat de voyage. Le prestataire du service ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution du service de voyage. Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre le prestataire de service ou le détaillant. Les voyageurs peuvent céder leur service de voyage à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires. Le prix du service de voyage ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du voyage. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du service de voyage, le voyageur peut résoudre le contrat. Si le prestataire de service se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du contrat, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début de la prestation, le professionnel responsable annule celle-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début de la prestation en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le voyage. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du voyage, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables. Si, après le début du voyage, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du voyage et que le prestataire de service ne remédie pas au problème. Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du service de voyage. Le prestataire de service ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté. Si le prestataire de service ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. L'Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de auprès de GROUPAMA Assurance-Crédit. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme, GROUPAMA Assurance-Crédit. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme,

GROUPAMA Assurance-Crédit, 8-10 rue d'Astorg, 75008 PARIS – 01 49 31 31 31 - cautionvoyage@groupama-ac.fr, si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de l'Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie.
Site internet sur lequel vous pouvez consulter le code du Tourisme : www.legifrance.gouv.fr

Formulaire d'information standard en cas de prestations de voyage liées. *(Au sens de l'article L. 211-2 III 1° du code du tourisme, lorsque les contrats sont conclus en présence simultanée du professionnel (autre qu'un transporteur vendant un billet aller-retour) et du voyageur).*
Si, après avoir choisi un service de voyage et l'avoir payé, vous réservez des services de voyage supplémentaires pour votre voyage ou séjour de vacances par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie, vous **NE** bénéficierez **PAS** des droits applicables aux forfaits au titre de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 du code du tourisme. Toutefois, si vous réservez des services de voyage supplémentaires au cours de la même visite ou du même contact avec L'Office de Tourisme Mont Saint-Michel – Normandie, les services de voyage feront partie d'une prestation de voyage liée. Dans ce cas, l'Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie dispose, comme l'exige le droit de l'Union européenne, d'une protection afin de rembourser les sommes que vous lui avez versées pour des services qui n'ont pas été exécutés en raison de son insolvabilité. L'Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA Assurance-Crédit. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme, GROUPAMA Assurance-Crédit. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme, GROUPAMA Assurance-Crédit, 8-10 rue d'Astorg, 75008 PARIS – 01 49 31 31 31 - cautionvoyage@groupama-ac.fr, si les services de voyage leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de L'Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie.
Remarque : cette protection contre l'insolvabilité ne s'applique pas aux contrats conclus avec des parties autres que de l'Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie qui peuvent être exécutés en dépit de l'insolvabilité de l'Office de Tourisme Mont Saint-Michel – Normandie.
Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national consultable depuis :
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031632248&categorieLien=id

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE RELEVANT DE L'APPLICATION DES TERMES DE L'ARTICLE R211-4 du code du tourisme

1. Désignation du vendeur
Office de tourisme Mont Saint-Michel - Normandie, établissement public à caractère industriel et commercial, immatriculé, au registre du commerce et des sociétés de Coutances (50) sous le numéro 817 567 894 ayant son siège 2, rue du Général de Gaulle 50300 AVRANCHES
Téléphone : +33 (0)2 33 58 00 22
Courriel : tourisme.avranches@msm-normandie.fr
Représenté par Hervé BIERJON – Directeur
Immatriculation au registre des opérateurs de voyage et de séjours : IM050160002
Garant financier : GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT - 5, rue du Centre 93199 NOISY LE GRAND CEDEX
Assureur responsabilité civile professionnelle : SMACL ASSURANCES 141, avenue Salvador Alliende 79031 NIORT Cedex 9.

Service réceptif Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie
Adresse : 4, rue du Général Leclerc – 50220 Ducey-Les-Chéris
Téléphone : +33 (0)2 33 89 21 13
Courriel : sejour@msm-normandie.fr
N° SIRET : 817 567 894 00024

Ci-après dénommés « l'Office de Tourisme »

2. Champ d'application
Les présentes Conditions Particulières de Vente (CPV) s'appliquent sur l'ensemble des prestations vendues par l'Office de Tourisme et à l'exclusion de toutes autres conditions. Elles annulent et remplacent toutes les versions précédentes de ces conditions particulières de ventes. Lors de la réservation, le client déclare avoir pris connaissance et accepter les présentes CPV. Toute réservation implique donc de la part du Client l'adhésion entière et sans réserves aux présentes CPV. Conformément à l'article L.211.9 du Code du Tourisme, l'Office de Tourisme se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations figurant sur les éléments constituant ses prestations, auquel cas ces informations seront portées par écrit à la connaissance des intéressés avant la conclusion du contrat.

3. Réservation de prestations (hébergements, billetteries, séjours, forfaits)
Les réservations sont enregistrées :
a) billetterie :
- soit par Internet sur le site www.ot-montsaintmichel.com, dans ce cas le formulaire de commande ne pourra être validé sans que la case « J'ai lu et accepte les conditions de vente » ne soit cochée.
- soit par téléphone dans les bureaux de l'Office de Tourisme.
- soit au comptoir des bureaux de l'Office de Tourisme.
Pour être validée, toute réservation doit être intégralement réglée par carte bancaire, chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie, Chèques Vacances ou virement bancaire.
b) voyage à forfait ou hors forfait :
Auprès du Service réceptif
- par téléphone : 02 33 89 21 13
- par mail : sejour@msm-normandie.fr

4. Paiements
a) Billetterie :
Chaque demande est considérée comme option tant que l'Office de Tourisme n'a pas reçu le règlement total des prestations dans un délai imparti par le vendeur et précisé lors de la prise de réservation, sans quoi le dossier ne saurait être confirmé.
Pour tout paiement en ligne, la carte bancaire est débitée dès la validation finale de la commande. Le débit de la carte bancaire est indépendant de la remise effective des bons d'échanges. En tout état de cause, les achats sont réglés même si les bons d'échanges ne sont pas imprimés. Le justificatif de paiement et les bons d'échanges sont expédiés à l'adresse mail indiquée lors de votre commande.

b) voyage à forfait ou hors forfait :
Les séjours « coffrets cadeaux » sont à payer intégralement à la réservation.
La réservation des autres voyages à forfait ou hors forfait devient ferme, lorsqu'un acompte représentant 30 % du prix de la prestation, un exemplaire du contrat et les conditions de ventes signées par le client ont été retournés au service réceptif avant la date limite figurant sur le contrat.
Sans versement d'un acompte à la date convenue (30 jours avant le début d'une prestation sans hébergement et 60 jours pour une prestation avec hébergement) la commande est considérée comme annulée.
Lorsque le client est une collectivité publique honorant ses engagements par mandat administratif, la réception d'un bon de commande engageant le client dans l'acceptation des dispositions du contrat vaut réservation ferme.
Le client devra communiquer la liste nominative des participants.
Le client individuel (de 1 à 9 personnes) s'engage à verser le solde de la prestation au plus tard 15 jours avant la date de début du séjour.
Le client groupe (à partir de 10 personnes) s'engage à verser le solde de la prestation dans un délai d'1 mois après réception de la facture du service réceptif.
Pour les réservations tardives (moins de trente jours avant le début de la prestation), la totalité du prix sera exigible à la réservation.

5. Réservation et livraison des documents
Les produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité lors du traitement de la demande, le client en sera tenu informé.

a) Billetterie :
Tout achat en ligne génère des bons d'échanges ou billets qui sont adressés au client par mail après validation du paiement et à la suite de la confirmation d'achat par mail.
En cas de bon d'échange, un retrait des billets ou des bracelets s'effectuera selon les conditions de retrait indiquées sur le bon d'échange. Pour tout retrait, il sera nécessaire de présenter le bon d'échange, votre pièce d'identité, sinon, vos billets ne pourront pas vous être délivrés. Attention, le retrait devra se faire par la personne qui a fait l'achat ou elle remettra une copie de sa carte d'identité et une déclaration sur l'honneur à la personne de son choix (formulaire disponible sur demande à tourisme@msm-normandie.fr)
Pour être validé, le bon d'échange ou billet doit être imprimé en mode portrait, sur une feuille A4 blanche, vierge. Il est très important que la qualité d'impression soit de bonne qualité. La validité des bons d'échanges ou billets est contrôlée et enregistrée à l'entrée. Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même bon d'échange ou billet. La reproduction du bon d'échange ou billet est interdite et ne vous procurera aucun avantage. Seule la première personne à présenter le bon d'échange ou billet sera admise et assistera à la manifestation. Elle est présumée être porteur légitime du bon d'échange ou billet. C'est pourquoi il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire le bon d'échange ou billet d'une quelconque manière, ou de le mettre à disposition à de telles fins. Conservez votre bon d'échange ou billet en lieu sûr. N'acceptez jamais un bon d'échange ou billet qui vous est proposé par un inconnu, car il pourrait s'agir d'une copie. L'organisateur peut refuser l'entrée

provoquées intentionnellement, ou par suite de négligences en cas de perte, vol ou utilisation illicite du bon d'échange ou billet imprimable par le client. Il ne sera remis au client aucun duplicata ou certificat, rémission du bon d'échange ou billet, de quelque nature que ce soit, autre que le seul bon d'échange ou billet initial imprimable par le client.

b) voyage à forfait ou hors forfait :
Pour les réservations d'hébergement sec et séjour, toute confirmation sera suivie de l'envoi d'un bon d'échange par courriel mentionnant la date de réalisation, les prestations, le montant, le lieu de séjour. Les bons d'échanges seront à présenter aux prestataires dès l'arrivée du client. Ils seront accompagnés de la billetterie éventuellement réservée. Les billets, documents ou produits « boutique » sont expédiés via les services de La Poste, à l'adresse de livraison indiquée lors de la commande, les frais de port étant à la charge du client. L'Office de Tourisme ne saurait être tenu responsable dans le cas où les billets seraient perdus pendant l'acheminement ou endommagés à réception chez le client.

6. Prix
a) Billetterie : prix et nombre de places
Les prix des billets sont indiqués sur le bon d'échange ou billet électronique (e-billet) en euros et toutes taxes comprises. En ce qui concerne les quotas limités par personne, un seul et même client ne saurait effectuer plusieurs commandes espacées dans le temps pour contourner cette règle. Sauf indication contraire ou accord préalable, le nombre total de places en réservations cumulées par personne ne peut être supérieur à 20 pour une même prestation.
Certains évènements peuvent être soumis à un nombre minimum de participants, déterminé par l'organisateur. Le client est chargé de vérifier si la prestation est maintenue.
L'Office de Tourisme se réserve le droit de modifier les prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes. En cas de promotions flash, tout billet acheté préalablement ne donnera droit à aucun remboursement.
Les billets demeurent la propriété de l'organisateur de la manifestation jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix par l'Office de Tourisme.

b) voyage à forfait
Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises.
La taxe de séjour est réglable auprès de nos services lors de votre réservation en conformité avec les conditions fixées par la Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel - Normandie. Montants consultables via le lien suivant http://www.msm-normandie.fr/fr/developpement-economique/taxe-sejour
Les prix ne comprennent pas les dépenses à caractère personnel.

7. Sécurisation des paiements en ligne
Notre site fait l'objet d'un système de sécurisation maximal. Dans le cadre de la lutte anti-fraude nous avons mis en place le paiement 3D sécure, système de paiement par authentification. Ce service est gratuit, votre banque vérifie au moment du paiement votre identité. Le procédé d'identification étant spécifique à chaque banque, la banque devra disposer de tout nouveau numéro de téléphone mobile ou adresse mail préalablement.

8. Assurance Annulation
Le client conserve sa responsabilité propre, au titre du groupe et à titre individuel, quant au respect des lois en vigueur (santé et sécurité publiques, code de la route, etc.). Il est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une assurance type « villégiature ».
Pour les voyages à forfait ou hors forfait, l'Office de Tourisme propose au client de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences d'une annulation résultant de certaines causes. Toute annulation doit être notifiée par écrit par courriel à : sejour@msm-normandie.fr.

9. Enfants mineurs
Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat de prestations touristiques comprenant un hébergement, la personne responsable du mineur doit communiquer, pour la conclusion du contrat, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur.

10. Animaux
L'acceptation des animaux est soumise à l'accord des prestataires puis précisée sur le contrat. En cas de non-respect de la clause, le prestataire peut refuser de recevoir le client ; ce dernier, ne pourra alors prétendre à aucun remboursement.

11. Aide au voyageur
L'Office de Tourisme est responsable de la bonne exécution des prestations prévues au contrat. Dans ce cadre, si le client est confronté à des difficultés, l'Office de Tourisme apportera dans les meilleurs délais une aide appropriée, eu égard aux circonstances de l'espèce.

12. Accessibilité
Malgré tous nos efforts, certaines prestations ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'ensemble des établissements commercialisant des nuitées ne sont pas tous accessibles excepté les établissements recevant du public (E.R.P). Les hébergements accessibles sont détaillés sur le site Internet de l'Office de Tourisme : www.ot-montsaintmichel.com. Concernant les activités sportives et de loisirs, la plupart sont liées à des contraintes naturelles (mer, marée, rivière, etc.) et matérielles (activités de pleines natures, kayak, randonnées vélos...) Ces prestations ne sont pour la plupart pas accessibles aux personnes en situation de handicap et aux femmes enceintes, ainsi qu'aux enfants.
Certaines prestations sont régies par des contraintes réglementaires (savoir nager 25 mètres, condition physique, condition d'âge, de taille etc.) et ne sont donc pas accessibles à tout public. De plus, certaines activités nécessitent un équipement adapté. Ainsi, dans le cadre des activités de randonnée, le client doit notamment être muni de chaussures adaptées, d'un manteau de pluie, d'un encas, d'eau, d'une carte IGN, de vêtements chauds.
Dans le cadre des activités d'eaux vives, le client doit notamment être muni d'un maillot de bain, d'une serviette, d'eau, et de chaussures de sport.
Dans le cadre de la traversée de la baie du Mont Saint Michel celle-ci s'effectue pieds et jambes nus, en short. Le client doit être muni : d'une bouteille d'eau et des petits encas à grignoter, de protection solaire : lunettes, chapeau, crème solaire. Prévoir un éventuel change et une serviette de toilette pour sécher les pieds au retour. Prévoir d'être bien couvert sur le haut du corps : coupe-vent imperméable, polaire.
L'ensemble de ces informations sont disponibles sur les fiches produits du site Internet de l'Office de Tourisme www.ot-montsaintmichel.com

13. Rétractation
Le droit de rétraction de 14 jours ne s'applique pas aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration, de billetterie qui sont fournies à une date ou à une période déterminée en application de l'article L.121-20-4 du Code de la consommation.

14. Modification de réservation de voyages à forfait ou hors forfait
Toute modification d'une réservation par le client doit être signalée par mail à : sejour@msm-normandie.fr. Elle est alors soumise à accord de l'Office de Tourisme assortie de possibles ajustements tarifaires en découlant.
Le client ne peut modifier le déroulement de son séjour, sauf accord préalable de l'Office de Tourisme. Les éventuels frais supplémentaires restent entièrement à sa charge, sans qu'il puisse prétendre au remboursement des prestations dont il n'a pas bénéficié du fait de ces modifications. Le nombre de participants ne pourra être modifié à moins de 15 jours avant la date de la prestation pour les séjours n'incluant pas d'hébergement, et à moins de 30 jours pour les séjours avec hébergement. Passé ce délai, le client devra régler la somme prévue au contrat même si le nombre de personnes est inférieur à celui précisé lors de la réservation. Toute inscription supplémentaire entraîne une majoration de la facture en conséquence. En cas de modification de l'effectif, l'office de tourisme se réserve le droit de réviser ou de résilier le contrat. Le manque de participants peut être un motif valable d'annulation pour certaines prestations.

15 Annulation
1 – Du fait du client
a) Billetterie :
Les billetteries ne sont ni échangées, ni remboursées sauf à certaines exceptions après accord du prestataire concerné.
b) Prestations avec hébergement :
Le client a la possibilité de résilier le contrat à tout moment, avant le début de la prestation. Pour que cette résiliation soit valable, il doit en informer l'Office de Tourisme par mail ou par courrier, dans un délai de 48 heures au plus tard avant le début de la prestation.
Barème des frais d'annulation sur la part hébergement*, étant entendu le non remboursement des billetteries associées (cf. 11-1-a) :
- de J-90 à J-61 : 50% du montant total des prestations d'hébergement*
- de J-60 à J-31 : 75% du montant total des prestations d'hébergement*
- de J-30 au jour d'arrivée : 100% du montant total du dossier.

* : petit déjeuner et repas éventuels inclus
Lors de la réservation, si le client a souscrit à une assurance annulation, se reporter à la note d'information des garanties jointe au contrat.
c) Coffret séjour : Cette prestation, disposant d'une durée de validité définie, ne peut être remboursée ou différée.

2 – Du fait de l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme a la possibilité de résilier le contrat à tout moment, avant le début de la prestation. Dans ce cas, l'Office de Tourisme procèdera à un remboursement intégral des sommes versées par le client, moins les frais de résolution appropriés. Ce remboursement intervient au plus tard dans les quatorze jours suivant la résiliation du contrat.

L'Office de Tourisme ne sera redevable d'aucune indemnisation supplémentaire, si la résiliation du contrat intervient dans les cas suivants :

a/ Le nombre de personnes inscrites pour le voyage ou le séjour est inférieur au nombre minimal indiqué dans le contrat, dans ce cas, l'Office de Tourisme notifie par email ou par courrier la résiliation du contrat au client dans le délai fixé par le contrat, selon le calendrier suivant :

- vingt jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée dépasse 6 (six) jours ;
- sept jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée est de 2 (deux) à 6 (six) jours ;
- quarante-huit heures avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages ne durant pas plus de 2 (deux) jours ;

ou

b/ L'Office de Tourisme est empêché d'exécuter le contrat en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables. Dans ce cas, l'Office de Tourisme notifie par email ou par écrit la résiliation du contrat au voyageur dans les meilleurs délais avant le début du voyage ou du séjour.

3 – Du fait de l'organisateur

a) Billetterie :

Les événements se déroulent sous la seule responsabilité de l'organisateur. Pour les spectacles ou les activités qu'il ne produit pas directement (visites guidées à thème), l'Office de Tourisme ne peut, en aucun cas, être tenu pour responsable. En cas d'annulation d'une manifestation ou d'une activité, seul le prix du billet sera remboursé. Dans tous les cas, aucun frais de quelque nature que ce soit, ne sera remboursé ou dédommagé. Le remboursement du paiement des manifestations annulées s'effectue sur demande express (envoi du formulaire de remboursement accompagné d'un relevé d'identité bancaire). La procédure est disponible et le formulaire de remboursement est disponible sur demande à : tourisme@msm-normandie.fr

Les remboursements se font par virement bancaire.

A l'annonce de l'annulation ou de modification de date, d'horaire ou de lieu d'un spectacle pour lequel vous avez réservé des places, vous acceptez que l'Office de Tourisme, dans la mesure du possible, lorsqu'il aura lui-même été prévenu par l'organisateur, puisse utiliser les coordonnées que vous avez saisies lors de la réservation pour vous tenir informé de la marche à suivre.

Nous vous invitons en tout état de cause à vérifier 24 heures avant votre spectacle que celui-ci est bien maintenu sans modification sur le site internet www.ot-montsaintmichel.com

16 - Cas de force majeure

Les obligations contenues aux présentes ne seront pas applicables ou seront suspendues si leur exécution est devenue impossible en raison d'un cas de force majeure tels que notamment : acte de puissance publique, hostilités, guerre, fait du Prince, catastrophe naturelle, incendie, inondation,... (liste non exhaustive) c'est-à-dire de l'occurrence d'un événement que les parties n'avaient pas eu la possibilité de prévoir, qui sera indépendant de leur volonté et incapable de surmonter malgré leur diligence et leurs efforts pour y résister. Chaque partie devra en informer l'autre dans les meilleurs délais en cas de survenance d'un événement de force majeure l'empêchant d'exécuter tout ou partie de ses obligations contractuelles. Les parties devront mettre en œuvre tous leurs efforts pour prévenir ou réduire les effets d'une inexécution du contrat causée par un évènement de force majeure ; la partie désirant invoquer un évènement de force majeure devra notifier immédiatement à l'autre partie le commencement et la fin de cet évènement, sans quoi elle ne pourra être déchargée de sa responsabilité. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage est imposée par des circonstances de force majeure.

17. Cession du contrat

En cas de cession, le client cédant doit impérativement informer l'Office de Tourisme de la cession du contrat par lettre recommandée avec accusé réception au plus tard 60 jours avant le début de la prestation en indiquant avec précision le nom et l'adresse du cessionnaire et que celui-ci justifie des mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage. A titre indicatif, les opérations consécutives à cette cession pourraient entraîner des frais selon le nombre de personnes, le type de prestations et la proximité du départ.

18. Photographies

Les photographies proposées sur les éditions et le site www.ot-montsaintmichel.com ne sont présentées qu'à titre d'illustration et ne sont en aucun cas contractuelles.

19. Propriété intellectuelle

Toute reproduction totale ou partielle des textes, commentaires, ouvrages, illustrations et/ou images contenus dans les éditions et sur le site www.ot-montsaintmichel.com pour un usage autre que privé est strictement interdite, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle, ainsi qu'aux conventions internationales en vigueur.

20. Informatique et Libertés

Dans le cadre de son activité de vente de séjours et prestations touristiques, le vendeur met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel relatifs aux clients et aux bénéficiaires. A ce titre, l'Office de Tourisme collecte vos données à caractère personnel suivantes : Nom, Prénom, coordonnées postales, téléphoniques, courriel. Pour certaines activités, la taille et le poids des participants seront demandés. De plus, dans le cadre du paiement des prestations sur Internet, l'Office de tourisme enregistre des données financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit de l'utilisateur.

La collecte de ces données personnelles est indispensable à l'exécution contractuelle et en cas de refus de les communiquer, le client s'expose à des difficultés d'exécution de la prestation qui ne pourront donner lieu à l'engagement de la responsabilité de l'Office de Tourisme. Ces données à caractère personnel sont collectées dans le but exclusif d'assurer la gestion de la clientèle du vendeur dans le cadre de la conclusion du contrat et de son exécution, sur la base de votre consentement. Elles ne sont utilisées que pour les finalités auxquelles le client a consenti.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite « Informatique et Libertés », le site www.ot-montsaintmichel.com a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. L'Office de Tourisme a formalisé les droits et les obligations des clients et bénéficiaires au regard du traitement de leurs données à caractère personnel au sein d'un document appelé politique de confidentialité ou RGPD, accessible à l'adresse suivante : https://www.ot-montsaintmichel.com/fr/politique_de_confidentialite.htm et sur demande auprès du l'Office de tourisme : Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie, À l'attention du Délégué à la Protection des Données - 2 rue du Général de Gaulle – 50300 AVRANCHES - dpo-ot@msm-normandie.fr

21. Langue du contrat

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

22. Règlement des litiges

Les présentes conditions particulières de vente sont soumises à la loi française.

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée l'Office de Tourisme par courriel à tourisme@msm-normandie.fr ou par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours à compter de la fin de la prestation fournie. Après avoir saisi l'Office de Tourisme et à défaut de réponse de ce dernier dans un délai de 60 jours, ou si la réponse reçue n'est pas satisfaisante, le client peut faire appel à un Médiateur du Tourisme et du Voyage. Si la vente s'effectue en ligne, le client a la possibilité de recourir à la plateforme disponible sur le site https://webgate.ec.europa.eu/odr pour régler son litige. Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable relèvera exclusivement du Tribunal de Commerce de Coutances (50).

DESTINATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE

les vacances de ma vie !

L'Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie est un organisme local de tourisme immatriculé au registre des opérateurs de voyages et séjours sous le numéro IM 050160002
SIRET : 817 567 894 00024
Garantie financière : GROUPAMA Assurance-Crédit, 8-10 rue d'Astorg, 750008 PARIS
Assurance : SMACL, 141 Avenue Salvador-Allende, 79031 NIORT Cedex 9

Ce guide a été édité en septembre 2021 par l'Office de Tourisme Mont Saint-Michel – Normandie.

Directeur de publication : Office de Tourisme Mont-Saint-Michel – Normandie

Rédaction : Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie—sites internet partenaires

Création graphique : Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie

Crédits photos : Office de Tourisme Mont Saint-Michel—Normandie, Jim -Prod, Neil Grant, Alexandre Lamoureux, @audic2417, Cécile Ballon, Vincent M, Thbault Poriel Fotolia,, ©Service des Actions Educatives de l'abbaye du Mont-Saint-Michel – CMN) ©Service éducatif de l'abbaye du Mont-Saint-Michel - CMN

, Cathédraloscope Dol de Bretagne, La Ferme des Cara-meuh, Avel Char, La Ferme Marine Cancale, Canoë-Club Avranches, @CD50, Agglomération Mont-Saint-Michel—Normandie, Valérie Kegler, partenaires de l'Office de Tourisme Mont Saint-Michel—Normandie.

La reproduction même partielle d'articles ou illustrations parus dans cette brochure est strictement interdite. Ce document n'est pas contractuel et, malgré tout le soin apporté à sa réalisation, il peut contenir des erreurs qui ne sauraient engager la responsabilité de l'Office de Tourisme Mont Saint-Michel - Normandie.

Numéro gratuit, ne peut être vendu.